



# AGENDA 21

UN PROGRAMME D'ACTION  
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

# DE QUETIGNY

Conseil Municipal du 19 mars 2013  
<http://www.quetigny.fr/agenda-21>



<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
<b>1</b>	<b>Objectif</b>	1	Adapter l'offre de logement aux besoins de tous		
	<b>Action</b>	<b>1.1</b>	<b>Favoriser la cohabitation intergénérationnelle</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
La population de Quetigny vieillit et la mairie souhaite à la fois favoriser l'autonomie des seniors pour leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile et accueillir une population jeune. Dans le même temps, avec l'arrivée du Tram, Quetigny est encore plus proche de l'Université de Bourgogne ce qui doit faciliter l'arrivée sur la commune de jeunes en recherche de logement.					
<b>Descriptif du projet</b>					
Pour rompre la solitude et encourager la rencontre par le biais du logement intergénérationnel, l'association Binôme21, signataire du réseau Cohabitation Solidaire Intergénérationnel, propose à un senior de mettre à disposition une chambre agréable pour accueillir un étudiant. Celui-ci apportera en échange une présence rassurante, le partage éventuel des charges financières ou de petits services. La mairie de Quetigny facilitera le travail de l'association Binôme 21 sur son territoire en l'aidant à développer des contacts auprès des seniors et des propriétaires. Une convention d'objectif devra spécifier le rôle et l'engagement de chacun afin de favoriser la cohabitation intergénérationnelle sur la commune.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les actions en direction des seniors menées par les services sociaux de la ville.					
<b>Public visé</b>					
Seniors, jeune (étudiant ou salarié).					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Optimiser l'usage d'un logement
Social					Relation intergénérationnelle, vie en commun, entre-aide, prévenir l'isolement des seniors
Economie					Logement accessible pour le jeune
Participation					Projet associatif avec soutien de la collectivité
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>		2013	2014	2015	2016-17
Signer une convention d'objectif					
Recherche et mise en place de cohabitation					
Evaluation du projet					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	
<b>Référénts pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Direction Générale des Services		Thierry Falzarano
<b>Partenaires techniques</b>					
Binôme 21 : Identification des acteurs. Mise en place des contrats de cohabitation. Associations de retraités. Organismes étudiants et universitaires. Bailleur social.					
<b>Coût estimatif</b>					
Temps de travail agents de la mairie.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Nombre de binôme sur la commune. Signature d'une convention d'objectif.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
<b>2</b>	<b>Objectif</b>	2	Favoriser l'accès à l'emploi et à l'éducation		
	<b>Action</b>	<b>2.1</b>	<b>Développer l'action du complément municipal d'insertion</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse de progresser et une partie de plus en plus importante de la population risque d'être dans la précarité. Les outils d'aide au retour à l'emploi sont nombreux mais peuvent tout de même être insuffisants ou incomplets pour les bénéficiaires. L'objectif du complément municipal d'insertion mis en place par le CCAS de la Ville est de limiter les frais supplémentaires des personnes qui engagent une action d'insertion sociale ou professionnelle pour faciliter le retour à l'emploi des habitants de Quetigny.					
<b>Descriptif du projet</b>					
2.1.1. Afin d'encourager l'effort d'insertion, la commune attribue une aide pour le paiement des prestations de garde d'enfants, les repas et les transports. Valable pour une action d'insertion par an, cette aide peut éventuellement être renouvelée une fois en fonction de l'évolution du projet d'insertion. Pour en bénéficier, il faut être dans un dispositif d'insertion sociale ou professionnelle (PLIE...) avec un projet validé par les instances concernées ou par le travailleur social référent, ou avoir des ressources équivalentes aux minimas sociaux.					
2.1.2. Rendre plus visible et faire une plaquette de présentation complète de l'offre d'accompagnement des demandeurs d'emploi disponible à Quetigny.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<b>Public visé</b>					
Demandeurs d'emploi de Quetigny					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
<b>X</b>	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
<b>X</b>	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					
Social					Accompagner les personnes en recherche d'emploi
Economie					Faciliter le retour à l'emploi en complément des dispositifs existants
Participation					
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Développer l'action du complément municipal d'insertion					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	<b>X</b>	Accompagnement		Maîtrise directe	<b>X</b>
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Pôle solidarité et action sociale		Direction de la solidarité
<b>Partenaires techniques</b>					
Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais					
<b>Coût estimatif</b>					
A définir					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Bilan annuel du dispositif. Nombre de personnes aidées. Nombre et types d'aide financière demandée. Type de demande ne pouvant être satisfaite.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
<b>3</b>	<b>Objectif</b>	2	Favoriser l'accès à l'emploi et à l'éducation		
	<b>Action</b>	<b>2.2</b>	<b>Participer au Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Quetigny est engagé pour la solidarité avec les personnes handicapées en milieu ordinaire, par exemple des espaces verts de la ville ou des bâtiments du bailleur social sont entretenus par des travailleurs handicapés. Il est nécessaire de prolonger cet engagement vers d'autres publics afin de sensibiliser les différents acteurs sur le problème de la souffrance psychologique, de lutter contre la stigmatisation et de développer une véritable politique de prévention.					
<b>Descriptif du projet</b>					
Les objectifs du Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or sont de développer le partenariat entre les différents acteurs de la cité, préoccupés par le problème de la santé mentale, d'assurer une meilleure coordination entre les différents acteurs face à des problèmes posés dans le domaine des soins, de lutter contre la stigmatisation tant au niveau de la santé mentale qu'au niveau de la psychiatrie, de développer une politique de prévention par des actions de communication, d'information et de formation et d'organiser des rencontres axées sur la prévention, la recherche et l'enseignement.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<b>Public visé</b>					
Acteurs de la santé mentale, personnes addictives.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					réduire les risques
Social					Améliorer les connaissances des acteurs, faciliter l'intégration des malades dans la ville
Economie					Développer les capacités d'actions des acteurs
Participation					Développer le travail en partenariat, informer les bénéficiaires et la population
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Participer au Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Pôle solidarité et action sociale		Direction de la solidarité
<b>Partenaires techniques</b>					
Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or					
<b>Coût estimatif</b>					
A définir					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Nombre d'actions mises en œuvre, listes des acteurs impliqués sur la commune, nombre de personnes suivies ou prise en charge, nombre d'action de communication.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	A	Faciliter la place de chacun dans la ville			
<b>4</b>	<b>Objectif</b>	3	Faciliter l'accès de tous au sport, à la culture et aux loisirs			
	<b>Action</b>	<b>3.1</b>	<b>Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
<p>La pratique d'activités sportives, culturelles ou de loisirs, participe à la construction de l'individu : d'une part en contribuant à son épanouissement personnel, d'autre part en lui donnant les aptitudes nécessaires à la vie en société. Face à ce constat, les élus de la municipalité souhaitent permettre à chacun d'accéder à la pratique de ces activités et plusieurs dispositifs ont été créés.</p> <p>Par un partenariat avec des structures associatives (Association sportive de Quetigny, Centre Social et Culturel Léo Lagrange, école municipale de musique, de danse et des arts, soit une vingtaine de loisirs proposés), la Ville et le CCAS s'engagent auprès des jeunes en favorisant leur accès à de multiples activités. Une aide est possible permettant aux jeunes de pratiquer une activité sportive ou culturelle de leur choix sans contrainte financière importante.</p>						
<b>Descriptif du projet</b>						
3.1.1. Maintenir les aides financières dans le cadre de la bourse sport et culture du Centre Communal d'Action Sociale.						
3.1.2. Maintenir le PasseSports-Loisirs de la mairie. A la portée de tous les habitants grâce à son prix modique, la carte PasseSports-Loisirs ouvre un espace de loisirs important aux habitants. Elle permet l'accès à tarifs réduits à de nombreuses activités pratiquées dans la ville et dans l'agglomération.						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 Développer la médiation pour faciliter l'accès à la culture, Développer la présence de l'art dans le quotidien						
<b>Public visé</b>						
Habitants de Quetigny						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement						
Social					Permettre à chacun de pratiquer une activité, faciliter le lien social sur la commune	
Economie					Développer la fréquentation de structures financées par la commune	
Participation					Développer la participation à la vie associative sur la commune	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X	
<b>Référents pour la mairie</b>						
Elu	Commission municipale		Service		Pilote	
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle action de proximité		Jean-Louis Michel	
<b>Partenaires techniques</b>						
Association sportive de Quetigny, Centre Social et Culturel Léo Lagrange, école municipale de musique, de danse et des arts, CCAS de Quetigny						
<b>Coût estimatif</b>						
Bourse sport et culture : à définir. PasseSports-Loisirs : à définir.						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
Nombre de Bourse et de Pass diffusé chaque année. Répartition des Bourses en fonction des types d'animations.						

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	A	Faciliter la place de chacun dans la ville			
<b>5</b>	<b>Objectif</b>	3	Faciliter l'accès de tous au sport, à la culture et aux loisirs			
	<b>Action</b>	<b>3.2</b>	<b>Développer la médiation pour faciliter l'accès à la culture.</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
De nombreuses propositions culturelles existent sur la commune de Quetigny (Saison culturelle municipale, Ecole municipale de musique, de danse et des arts, Bibliothèque municipale, propositions de spectacles associatives, compagnies en résidence, ateliers de pratique artistiques, expositions...). Le public n'est pas toujours présent et un « noyau dur » de spectateurs intéressés fréquente ces manifestations ou établissements. Dans une société de plus en plus complexe, individualiste et compétitive, la fréquentation des œuvres culturelles et des artistes peut permettre à chacun de se construire, de mieux comprendre les autres, d'accepter les différences et aussi de passer de bons moments ensemble, de recréer des espaces de convivialité.						
<b>Descriptif du projet</b>						
3.2.1. Continuer et développer les actions en direction de la petite enfance (0-3 ans) : ateliers d'éveil à la musique, aux arts plastiques et aux livres dans les structures petite enfance (crèche, RAM, halte-garderie...).						
3.2.2. Continuer et développer les actions en direction de l'enfance (3-11 ans) : proposer au moins un spectacle par an à chaque classe des écoles maternelles et primaires de Quetigny, avec préparation dans les classes, ateliers de pratique avec des artistes, intervention en musique et arts plastiques dans les classes...						
3.2.3. Développer le travail de collaboration avec les structures dédiées à la jeunesse (11-25 ans) : actions de sensibilisation à la culture avec l'Espace Pierre Desproges (notamment le dispositif d'Education à l'image Passeurs d'images), et aussi avec le Collège Jean Rostand, le Lycée agricole...						
3.2.4. Poursuivre les dispositifs d'action culturelle en direction des publics éloignés de la Culture du type « Modes de vie, créations d'artistes et d'habitants » : un projet culturel participatif dans les sept quartiers prioritaires de l'agglomération dijonnaise, s'articulant en trois phases : des ateliers de pratiques artistiques encadrés par des artistes professionnels, un festival pluridisciplinaire, une accessibilité à l'offre culturelle et une école du spectateur toute l'année à l'adresse du public de ces quartiers.						
3.2.5. Travailler en étroite relation avec le Pôle municipal des seniors pour permettre un accès plus facile à l'offre culturelle (portage de livres à domicile, transport aux spectacles...).						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous, Développer la présence de l'art dans le quotidien						
<b>Public visé</b>						
Habitants						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement					Développer une plus grande ouverture au monde.	
Social					Développer la participation aux événements culturels, égalité d'accès à la culture.	
Economie					Améliorer l'efficacité du budget communal lié à la culture.	
Participation					Eduquer à la culture.	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Développer la médiation						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	<b>X</b>	Accompagnement		Maîtrise directe	<b>X</b>	
<b>Référents pour la mairie</b>						
Elu		Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint à la culture		Action culturelle		Pôle Action culturelle	Mathilde Barraud-Tourraine	
<b>Partenaires techniques</b>						
Ludothèque-CSF, éducation nationale						
<b>Coût estimatif</b>						
3.2.1. à définir. 3.2.2. à définir. 3.2.3. à définir. 3.2.4. à définir. 3.2.5. à définir.						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
Nombre de participant et types d'activités par sous action. Bilans d'activités.						

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	A	Faciliter la place de chacun dans la ville			
<b>6</b>	<b>Objectif</b>	3	Faciliter l'accès de tous au sport, à la culture et aux loisirs			
	<b>Action</b>	<b>3.3</b>	<b>Développer la présence de l'art dans le quotidien</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
Les actions et structures culturelles existantes à Quetigny sont concentrées sur certains temps de l'année. La commune souhaite faciliter la proximité des activités culturelles avec les habitants en invitant les créateurs et les artistes à s'engager auprès des habitants dans l'amélioration du « vivre ensemble » et de la qualité de vie, en développant la capacité de création et le sens critique de tous les citoyens. A l'heure des questionnements liés au projet de ville, le regard différent des artistes peut permettre de développer une vision de la ville créative et innovante.						
<b>Descriptif du projet</b>						
3.3.1. Continuer l'organisation d'événements culturels dans différents lieux de la commune : spectacles en salle ou en plein air, lectures au pied des immeubles dans différents quartiers...						
3.3.2. Poursuivre et développer l'accueil d'artistes en résidence de création et d'actions culturelles sur la commune en mettant à disposition des lieux de créations : résidence longue sur 2 ans, résidences-accueil (mise à disposition de salle pour un travail de création).						
3.3.3. Faciliter la présence d'artistes dans la ville en négociant des locaux temporaires auprès de propriétaires privés ou institutionnels, en facilitant la mise à disposition de logement par des propriétaires privés ou bailleurs, afin de permettre le développement de projet artistique, notamment en lien avec la réflexion d'un nouveau projet de ville.						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec la fiche de l'Agenda 21 pour intégrer le développement durable dans les documents stratégiques de la commune, Développer la médiation pour faciliter l'accès à la culture, Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous.						
<b>Public visé</b>						
Habitants. Artistes.						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement					Offrir un autre regard sur l'environnement quotidien ou global	
Social					Intégrer la culture dans la vie quotidienne de la commune et de la mairie	
Economie					Soutenir le milieu culturel	
Participation					Faciliter la proximité de la culture avec les habitants, développer des partenariats.	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Continuer l'organisation d'événements culturels dans différents lieux de la commune						
Poursuivre et développer l'accueil d'artistes en résidence de création et d'actions culturelles						
Faciliter la présence d'artistes dans la ville						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>	
<b>Référents pour la mairie</b>						
Elu	Commission municipale		Service		Pilote	
Adjoint à la culture	Action culturelle		Pôle Action culturelle		Mathilde Barraud-Tourraine	
<b>Partenaires techniques</b>						
Théâtre de l'escalier, Taxi brousse						
<b>Coût estimatif</b>						
3.3.1. à définir. 3.3.2. 20 000 € par an. 3.3.3. Temps de travail agents.						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
3.3.1. Nombre d'événements culturels proposés à la saison culturelle. 3.3.2. Convention de résidence et nombre d'artistes accueillis.						
3.3.3. Nombre de négociations réalisées.						

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
<b>7</b>	<b>Objectif</b>	4	Garantir la proximité des services et des commerces		
	<b>Action</b>	<b>4.1</b>	<b>Renforcer l'activité de l'observatoire de la petite enfance</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Quetigny souhaite conserver une population jeune et doit pouvoir offrir des services adaptés par exemple aux familles avec des jeunes enfants. L'observatoire de la petite enfance est un dispositif municipal qui permet d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre et de la demande dans le domaine de la petite enfance et de l'accueil. Il travaille avec la maison de l'enfance de la commune (crèche, halte-garderie, relais assistante maternelle) et la crèche privée de la Confédération syndicale des familles.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>Développer la mission d'observation de la petite enfance au-delà du bilan quantitatif afin de permettre à la ville de s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les services offerts aux familles de la commune correspondent et répondent à leurs besoins en termes de mode d'accueil, d'information, d'animation....</li> <li>les jeunes enfants (0-6 ans) disposent dans leur ville des moyens de s'épanouir et de grandir dans la sérénité.</li> </ul>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec la fiche de l'Agenda 21 pour favoriser la cohabitation intergénérationnelle					
<b>Public visé</b>					
Familles avec des jeunes enfants					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
<b>X</b>	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
<b>X</b>	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					
Social					Adapter l'offre d'accueil des jeunes enfants
Economie					
Participation					
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Renforcer l'activité					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement		Maîtrise directe	<b>X</b>
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjointe à l'action éducative	Action éducative		Pôle action éducative	Responsable Relais Assistante Maternelle	
<b>Partenaires techniques</b>					
Confédération Syndicale des Familles					
<b>Coût estimatif</b>					
Temps de travail agents					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Bilan annuel de l'observatoire. Nombre d'indicateurs suivis par l'observatoire, bilan qualitatif de l'activité de l'observatoire.					



<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles		
<b>8</b>	<b>Objectif</b>	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces		
	<b>Action</b>	<b>5.1</b>	<b>Lutter contre la banalisation du paysage en limitant la place de la publicité</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Soucieuse de préserver l'harmonie visuelle du cadre de vie des Quetignois, la Municipalité s'était illustrée en 1996 en restaurant des zones de publicités restreintes sur la base d'une réglementation validée par le Conseil d'Etat. Militant pour un cadre de vie protégé, la jurisprudence Quetigny ouvrait donc la voie aux 36 000 communes de France pour préserver les entrées de ville et paysages urbains contre les excès publicitaires. Dans une démarche d'amélioration continue, la commune souhaite poursuivre ce travail.					
<b>Descriptif du projet</b>					
5.1.1. Rappeler le rôle pionnier de Quetigny en matière de réglementation locale de la publicité. 5.1.2. Utiliser la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure comme un outil de réduction de la taille des enseignes 5.1.3. Vérifier la nécessité de durcir le Règlement Local de Publicité à proximité des écoles. 5.1.4. Installer des panneaux d'affichages pour l'information municipale et associative, sans publicité commerciale.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec le Plan Climat Energie Territorial du Grand Dijon. Liens avec la fiche de l'Agenda 21 sur la pollution lumineuse.					
<b>Public visé</b>					
Entreprises et associations de Quetigny.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
<b>X</b>					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
					L'épanouissement de tous les êtres humains
<b>X</b>					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Améliorer la qualité du paysage. Lutter contre la pollution visuelle.
Social					Diminuer la pression de la société de consommation
Economie					Optimiser la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure et l'impact des publicités
Participation					Valoriser l'action de Quetigny. Faciliter la communication des associations.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
			2013	2014	2015
					2016-2017
Rappel du rôle pionnier					
Modification du Règlement Local de Publicité					
Panneaux d'affichages					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	<b>X</b>	Accompagnement		Maîtrise directe	<b>x</b>
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
1er Adjoint	Développement Durable et Patrimoine		Pôle ressource réglementaire		Marie-Pierre Lavoillotte
<b>Partenaires techniques</b>					
Grand Dijon					
<b>Coût estimatif</b>					
5.1.1, 5.1.2 et 5.1.3. Temps de travail agents de la mairie. 5.1.4. : à définir.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Surface totale des enseignes à Quetigny. Nombre d'enseignes dont la surface a été réduite. Modifications apportées au Règlement Local de Publicité. Nombre de panneaux d'affichage municipaux installés.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles			
<b>9</b>	<b>Objectif</b>	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces			
	<b>Action</b>	<b>5.2</b>	<b>Lutter contre la dissémination des OGM pour protéger l'agriculture biologique</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
En l'état des connaissances actuelles sur les OGM, il est impossible d'écarter tout risque pour la santé humaine et les équilibres naturels. La Ville de Quetigny souhaite favoriser les circonstances économiques et environnementales de développement de l'agriculture biologique. Cette agriculture serait mise en péril par des disséminations d'OGM qui ne peuvent être empêchées. Le conseil municipal a voté un vœu relatif aux OGM en 2004 et le maire a pris un arrêté en 2008 pour interdire les essais et culture en plein champ à des fins expérimentales ou commerciales dans un rayon de 3Km autour des parcelles agricoles labellisées « biologiques ».						
<b>Descriptif du projet</b>						
Renouveler l'arrêté municipal contre la dissémination des OGM pour protéger l'agriculture biologique.						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 pour développer la consommation de produits bio ou locaux, faciliter une agriculture péri-urbaine, sensibiliser à la biodiversité grâce aux abeilles, animer un programme d'écoresponsabilité des services.						
<b>Public visé</b>						
Agriculteurs bio de Quetigny						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
<b>X</b>					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
					L'épanouissement de tous les êtres humains	
<b>X</b>					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement					Préserver l'agriculture biologique	
Social						
Economie					Pérenniser l'agriculture biologique	
Participation						
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Renouveler l'arrêté						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement		Accompagnement		Maîtrise directe	<b>X</b>	
<b>Référents pour la mairie</b>						
Elu		Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable		Développement Durable et Patrimoine		Cabinet	Nicolas Zucchiatti	
<b>Partenaires techniques</b>						
Association Veille au grain Bourgogne						
<b>Coût estimatif</b>						
Temps de travail agents						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
Arrêté en vigueur sur la commune.						

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles				
<b>10</b>	<b>Objectif</b>	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces				
	<b>Action</b>	<b>5.3</b>	<b>Sensibiliser les habitants à la biodiversité grâce aux abeilles</b>				
<b>Définition de l'action</b>							
<b>Contexte</b>							
<p>Les élus et techniciens de la Ville ont pris en compte des préoccupations écologiques quant à la gestion des espaces verts: gestion différenciée, limitation des produits phyto-sanitaires, etc. Ces initiatives doivent permettre de favoriser la présence d'espèces animales et végétales locales, et ainsi préserver la biodiversité.</p> <p>A travers l'Agenda 21 de la Ville de Quetigny, l'équipe municipale souhaite affirmer la place de la nature dans la ville, afin de continuer de veiller à la qualité du cadre de vie, tout en favorisant la biodiversité.</p> <p>La diminution des colonies d'abeilles en Bourgogne progresse de plus en plus depuis ces dernières années. Cette disparition est le signe d'un déséquilibre écologique et constitue à terme une menace pour la biodiversité. Développer la présence de l'abeille en ville permet de participer à la préservation de la biodiversité tout en fournissant en outils de sensibilisation à la lutte contre la pollution lors d'animations.</p>							
<b>Descriptif du projet</b>							
<p>5.3.1. Poursuivre l'activité de découverte des abeilles proposée par le centre de loisirs avec M. Carminati, apiculteur amateur depuis 20 ans sur la commune.</p> <p>5.3.2. Créer un partenariat entre l'association SAGE (Sauvegarde des Abeilles Gardiennes de l'Environnement) et le Lycée agricole de Quetigny pour l'extraction du miel et des animations avec les élèves, avec un accueil possible de public extérieur.</p> <p>5.3.3. Etablir une convention avec l'association SAGE pour l'installation et la gestion de ruches pour la mairie, avec une partie animation et sensibilisation à l'environnement.</p> <p>5.3.4. Animer un groupe de contact "abeilles" à Quetigny entre apiculteurs, professionnels et associations pour échanger sur les pratiques et répondre aux demandes d'informations ou de conseils techniques</p> <p>5.3.5. Projet de création par le Lycée agricole de Quetigny d'une zone en gestion différenciée avec déplacements des ruchers.</p> <p>5.3.6. Définir un programme annuel d'animation sur le thème des abeilles pour la commune et avec les partenaires, en lien avec la fiche de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable.</p>							
<b>Liens avec d'autres projets</b>							
<p>Lien avec programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » de la Région Bourgogne et de l'UNAF</p> <p>Lien avec la fiche Education à l'environnement et au développement durable.</p>							
<b>Public visé</b>							
Centre de loisirs, lycéens, habitants, apiculteurs amateurs							
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>							
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère		
<b>X</b>					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources		
					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations		
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains		
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables		
<b>Effets positifs attendus</b>							
Environnement					Meilleure prise en compte des pollutions, sauvegarde des abeilles		
Social					Sensibilisation et éducation à l'environnement		
Economie							
Participation					Coordination des apiculteurs amateurs, développement de projets en partenariats		
<b>Modalités de mise en œuvre</b>							
<b>Calendrier prévisionnel</b>							
				2013	2014	2015	2016-2017
Partenariat SAGE-Lycée agricole, gestion différencié au Lycée agricole							
Groupe de contact "abeilles"							
Installation de ruches pour la mairie							
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>							
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>		
<b>Référents pour la mairie</b>							
Elu		Commission municipale		Service		Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable		Développement Durable et Patrimoine		Pôle espace public		David Richard	
<b>Partenaires techniques</b>							
M. Carminati, association SAGE (Sauvegarde des Abeilles Gardiennes de l'Environnement), Lycée agricole							
<b>Coût estimatif</b>							
5.3.1. temps de travail agent. 5.3.3. à définir. 5.3.4. temps de travail agents.							
<b>Indicateurs de suivi</b>							
Réunion du groupe de contact abeille. Liste des animations « abeille » sur la commune. Nombre de ruches sur la commune.							

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	limiter les pressions sur les ressources naturelles		
<b>11</b>	<b>Objectif</b>	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces		
	<b>Action</b>	<b>5.4</b>	<b>Faciliter la présence des oiseaux en ville</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
En ville, les oiseaux ont de plus en plus de mal à trouver des endroits adéquats pour nicher : réfection de bâtiment, condamnation des ouvertures de toitures... Afin de favoriser la biodiversité en ville, Latitude21 a lancé une opération de création de nichoirs afin que les oiseaux trouvent un toit dans notre agglomération. Les Services Techniques de la ville ont installés quant à eux 15 nichoirs durant l'hiver 2011-2012 pour favoriser la présence de la mésange pour lutter contre la chenille processionnaire. A la fin de l'hiver 2012, 13 nichoirs avaient été utilisés. Cette action a eu lieu dans le cadre de la lutte biologique intégrée mise en place par le service des espaces verts.					
<b>Descriptif du projet</b>					
5.4.1. Proposer aux habitants et associations de Quetigny de participer à un atelier de fabrication de nichoir avec Latitude 21, par exemple pour des nichoirs à une hauteur supérieure à 5 m pour favoriser la présence du martinet en ville. Les services Techniques peuvent aider à l'installation des nichoirs sur le domaine public ou sur les bâtiments communaux.					
5.4.2. Utiliser l'exposition sur la faune locale de Latitude 21 lors de l'installation des nichoirs sur la commune pour participer au programme d'éducation au développement durable.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable et l'écoresponsabilité des services.					
<b>Public visé</b>					
Habitants					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
<b>X</b>	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
<b>X</b>	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Favoriser la présence des oiseaux en ville
Social					S'approprier l'espace public
Economie					Compléter l'action des services municipaux
Participation					Eduquer au développement durable
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Ateliers nichoirs					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint au patrimoine et au développement durable		Développement Durable et Patrimoine		Pôle espace public	Didier Bonnard
<b>Partenaires techniques</b>					
Latitude 21					
<b>Coût estimatif</b>					
Atelier nichoirs et exposition : Latitude 21. Pose des nichoirs : particulier et temps de travail agents de la mairie.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Nombre de nichoirs installés. Nombre de participants aux ateliers. Nombre d'animations.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	limiter les pressions sur les ressources naturelles		
<b>12</b>	<b>Objectif</b>	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces		
	<b>Action</b>	<b>5.5</b>	<b>Développer la présence de l'arbre en ville</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>La ville nouvelle de Quetigny c'est construite autour du slogan « un logement, un emploi, un arbre ». Plus de 7000 arbres ont été planté en ville durant les 50 dernières années participant à l'image d'une ville à la campagne.</p> <p>Les arbres et les espaces boisés en ville permettent d'améliorer l'environnement et notre qualité de vie. Ils peuvent aussi jouer un rôle social, esthétique et même économique en valorisant un paysage. Enfin, l'arbre en ville peut permettre de créer des îlots de fraîcheur pour s'adapter aux effets du changement climatique.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>5.5.1. Créer un sentier-découverte dans le parc Henri Detang, le parc des Cèdres et la sortie de la rivière du Cromois avec l'association Quetigny Environnement avec des panneaux pour mieux connaître la biodiversité locale.</p> <p>5.5.2. Replanter le petit verger de l'ancienne cure pour retrouver un paysage historique de la ville.</p> <p>5.5.3. Créer un bois avec des essences locales ou résistantes au changement climatique ou fruitières sur l'ancien terrain de BMX et l'ouvrir au public. Il permettra de faire le lien entre la coulée verte à l'intérieur de Quetigny et le bois de la commune de Chevigny.</p> <p>5.5.4. Terminer l'inventaire en cours sur le patrimoine arboré de la commune et concourir au Grand prix national de l'arbre du Conseil national des Villes et Villages Fleuris.</p> <p>5.5.5. Réaliser la plantation d'arbustes sur un bassin de rétention des eaux pluviales par Quetigny Environnement avec une école, en complément du site réalisé sur le bassin de Fontaine Village avec l'école de la Fontaine aux Jardins.</p> <p>5.5.6. Développer des réunions d'information des particuliers pour la plantation d'arbres fruitiers plutôt que d'arbres d'ornements afin de développer la production de ressources vivrières locales en ville, avec l'association Fruimalin, en complément de la fiche sur le développement du jardinage.</p>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec la fiche sur le jardinage en ville et la fiche sur l'éducation à l'environnement et le développement durable.					
<b>Public visé</b>					
Habitants, écoles, collège, Maison Familiale et Rurale					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
				La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
X				La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
				La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X				L'épanouissement de tous les êtres humains	
				Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement				Conserver et développer les espaces verts, développer la plantation d'arbres	
Social				Améliorer la qualité de vie, créer des espaces conviviaux	
Economie				Attractivité de la ville	
Participation				Développer des projets en partenariat, éduquer à l'environnement	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
5.5.1. Sentier découverte					
5.5.4. Inventaire du patrimoine arboré					
5.5.3. Création d'un bois					
5.5.2. Verger de la cure					
5.5.5. Plantation bassin de rétention					
5.5.6. Information des particuliers					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement Durable et Patrimoine		Pôle espace public	David Richard	
<b>Partenaires techniques</b>					
Quetigny Environnement, Fruimalin, Forestiers du monde, ONF					
<b>Coût estimatif</b>					
5.5.1. 5.5.2. 5.5.3. à définir. 5.5.4. Temps de travail agents.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
5.5.1. Création du sentier. 5.5.2. et 5.5.3. Réalisation des travaux, essences d'arbre planté. 5.5.4. Nombre d'arbre inventorié, résultat du concours. 5.5.5. Nombre d'enfants participants, types d'arbustes plantés. 5.5.6. Nombre de participants.					

FICHE	Axe	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles		
13	Objectif	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces		
	Action	5.6	<b>Développer le jardinage écologique en ville</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Quetigny se veut être une « ville à la campagne » et souhaite faciliter la pratique du jardinage à la fois pour développer la biodiversité en ville et pour favoriser la production de ressources vivrières locales. La pratique du jardinage peut aussi être un outil pédagogique, par exemple pour gommer les différences sociales ou pour retrouver une notion du temps, saison après saison. Cependant, les jardiniers amateurs représentent une part considérable de la consommation des produits phytosanitaires en France ce qui pose un problème de pollution alors que les services techniques de la Ville participe au programme « zéro-phyto » initié par le Grand Dijon. Pour développer le jardinage écologique en ville, la mairie a choisi d'accueillir un jeune allemand en service civique afin de développer des animations sur ce thème.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>5.6.1. Favoriser les activités de <b>jardinage biologique par les écoles maternelles et primaires ou par la crèche</b> à travers la création de jardins ou utilisation des parcelles déjà existantes avec les jardins familiaux ou le jardin partagé du parc des Huches.</p> <p>5.6.2. Faciliter la création des <b>jardins partagés pour l'habitat collectif</b> avec un appel aux familles volontaires pour la mise à disposition d'un terrain par la commune conditionné à l'adhésion à l'association des jardiniers de Quetigny. Organiser un voyage d'étude pour connaître des projets exemplaires de jardins partagés. Prévoir la possibilité de créer des jardins partagés dans les prochains projets d'aménagement.</p> <p>5.6.3. Animer un réseau des <b>jardins de particuliers</b> avec le projet « 100 jardins au naturel » favorable à la biodiversité.</p> <p>5.6.4. Créer un <b>programme "Adopter un arbre"</b> pour favoriser l'accompagnement par les habitants de la politique zéro-phyto mené par la mairie en permettant aux personnes de gérer le pied des arbres sur le trottoir face à leur maison.</p> <p>5.6.5. Organiser la <b>récupération et la transformation des fruits et légumes</b> sur Quetigny en partenariat avec l'association Fruimalin et l'atelier de transformation du lycée agricole de Quetigny.</p> <p>5.6.6. Mettre en place un <b>accompagnement technique et des animations</b> avec un service civique pour développer le jardinage en ville en lien avec les associations locales les jardiniers de Quetigny et de la Confédération Syndicale des Familles. Les services techniques seront mobilisables pour la création de jardins sur le domaine public.</p>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<p>Liens avec le programme zéro-phyto du Grand Dijon. Objectif « vivre ensemble » de la municipalité de Quetigny</p> <p>Lien avec la fiche de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable.</p>					
<b>Public visé</b>					
Ecoles, jardiniers amateurs, Habitats collectif					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement				Développer la biodiversité, limiter la pollution des sols et de l'eau	
Social				Développer des activités de mixité sociale, s'approprier l'espace public, faire ensemble, service civique	
Economie				Développer l'autonomie alimentaire	
Participation				Education à l'environnement, projets en partenariats,	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Jardinage dans les écoles, Jardinage avec les particuliers					
Jardins partagé					
Récupération et la transformation des fruits et légumes					
Accompagnement technique et des animations					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle espace public	David Richard	
<b>Partenaires techniques</b>					
Les jardiniers de Quetigny, Confédération Syndicale des Familles, Fuimalin. Grand Dijon, Lycée agricole					
<b>Coût estimatif</b>					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
5.6.1. Nombre d'écoles participantes. 5.6.2. Nombre de familles impliqués. 5.6.3. et 5.6.4. Nombre de particuliers inscrits dans les animations. 5.6.5. Protocole de coopération entre les structures et nombre de particuliers faisant appel au service. 5.6.6. Liste des animations par an sur le thème du jardinage.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles	
<b>14</b>	<b>Objectif</b>	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces	
	<b>Action</b>	<b>5.7</b>	<b>Réduire la pollution lumineuse</b>	
<b>Définition de l'action</b>				
<b>Contexte</b>				
La pollution lumineuse perturbe la vie animale et peut poser des problèmes de santé humaine. Elle empêche également d'observer un ciel étoilé naturel. Quetigny est l'une des rares villes de France à avoir le label ville étoilé, qui récompense un travail de plusieurs années pour maîtriser son éclairage public afin de réduire sa consommation d'énergie, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et de réduire sa facture d'électricité.				
<b>Descriptif du projet</b>				
5.7.1. Poursuivre l'effort de diminution de la pollution lumineuse et de réduction de la consommation d'énergie de l'éclairage public et obtenir une deuxième étoile avec le label ville étoilé de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne. 5.7.2. Vérifier la possibilité d'intégrer une limitation de la puissance lumineuse et de la durée d'éclairage des enseignes lumineuses dans le cadre du Règlement Local de Publicité. 5.7.3. Lutter contre la pollution lumineuse en intégrant à la réflexion les habitants, les copropriétés, l'habitat social et les entreprises. 5.7.4. Sensibiliser les habitants à la nuit noire en développant l'observation des étoiles et en accueillant les expositions de la Société d'Astronomie de Bourgogne.				
<b>Liens avec d'autres projets</b>				
Lien avec Plan Climat Energie territorial du Grand Dijon. Lien avec les fiches de l'Agenda 21 pour lutter contre la banalisation des paysages en limitant la publicité, l'éducation au développement durable et l'écoresponsabilité des services.				
<b>Public visé</b>				
Habitants, copropriétés, l'habitat social, entreprises et services municipaux				
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>				
<b>X</b>	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère			
<b>X</b>	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources			
<b>X</b>	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations			
	L'épanouissement de tous les êtres humains			
<b>X</b>	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables			
<b>Effets positifs attendus</b>				
Environnement				Réduire la consommation d'énergie, diminuer la pollution lumineuse
Social				Améliorer la qualité de vie des habitants
Economie				Améliorer l'efficacité de l'éclairage
Participation				Valoriser l'action des services municipaux, éduquer à l'environnement
<b>Modalités de mise en œuvre</b>				
<b>Calendrier prévisionnel</b>				
	2013	2014	2015	2016-2017
Diminuer de la consommation d'énergie de l'éclairage public				
Modifier le Règlement Local de Publicité				
Ouvrir la réflexion sur la pollution lumineuse à Quetigny				
Sensibiliser les habitants à la nuit noire				
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>				
Financement	<b>X</b>	Accompagnement		Maîtrise directe
				<b>X</b>
<b>Référents pour la mairie</b>				
Elu	Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement Durable et Patrimoine		Pôle espaces publics	Abdolali Adeleh
<b>Partenaires techniques</b>				
Société d'Astronomie de Bourgogne, Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.				
<b>Coût estimatif</b>				
Investissement pour diminuer la consommation de l'éclairage public : ?. 5.7.2. et 5.7.3. Temps de travail agents. 5.7.4. : animation de la SAB				
<b>Indicateurs de suivi</b>				
5.7.1. Consommation annuelle de l'éclairage public. Nombre d'étoile avec le label ville étoilé. 5.7.2. Modification du RLP. 5.7.3. Liste des projets et des participants. 5.7.4. Liste des animations.				

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles			
<b>15</b>	<b>Objectif</b>	6	Réduire la production d'ordures ménagères			
	<b>Action</b>	<b>6.1</b>	<b>Développer le compostage</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
Les fermentescibles représentent près du tiers des déchets dans les ordures ménagères des habitants de l'agglomération (composé environ de 2/3 de déchets de cuisine et de 1/3 de déchets de jardin selon l'étude Modecom 1998 du Grand Dijon). Développer le compostage permet donc de réduire la production de déchet et de produire du compost qui peut être utilisé dans les jardins des écoles ou des particuliers en alternative à des produits chimiques. Localement, l'agglomération de Dijon souhaite développer des actions de compostage avec son programme local de prévention déchet.						
<b>Descriptif du projet</b>						
6.1.1. Travailler à la mise en place de compostage pour les restaurants des écoles et de la crèche de Quetigny pour agir avec les enfants, fournir du compost aux jardins des écoles et réduire le volume des déchets collectés.						
6.1.2. Organiser un moment festif avec le Comité consultatif d'animation pour broyer les sapins de Noël afin de fournir du broyat pour les services municipaux, en échange d'un sac de compost pour les habitants, dans le cadre de l'opération menée par le programme local de prévention déchet du Grand Dijon.						
6.1.3. Développer le compostage en habitat collectif en accompagnant l'identification des bâtiments et des personnes volontaires dans le cadre du programme local de prévention déchet du Grand Dijon.						
6.1.4. Créer et animer un lieu de démonstration et de promotion du compostage sur la commune en lien avec les associations de la commune.						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec le programme local de prévention déchet du Grand Dijon. Objectif « vivre ensemble » de la municipalité de Quetigny Lien avec la fiche de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable et la fiche sur le développement du jardinage.						
<b>Public visé</b>						
Ecole et crèche, habitat collectif, habitants de Quetigny						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
			La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère			
X			La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources			
X			La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations			
			L'épanouissement de tous les êtres humains			
X			Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables			
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement				Réduire le volume de déchet collecté, favoriser les alternatives aux produits chimiques pour le jardinage		
Social				Développer des moments de convivialité, valoriser les habitants dans une opération exemplaire		
Economie				Limiter les coûts de gestion de déchets		
Participation				Education à l'environnement, implication des enfants dans les restaurants scolaires		
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Broyer les sapins de Noël						
Compostage pour les restaurants des écoles et habitat collectif						
Créer un lieu de démonstration de compostage						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X	
<b>Référents pour la mairie</b>						
	Elu	Commission municipale	Service	Pilote		
6.1.1.	Adjointe à l'action éducative	Action éducative	Pôle action éducative	Bénédicte Lesecq		
6.1.2., 6.1.3, 6.1.4.	Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative	Pôle action de proximité	Jean-Louis Michel		
<b>Partenaires techniques</b>						
Grand Dijon, comité consultatif d'animation, écoles et crèche, Les jardiniers de Quetigny						
<b>Coût estimatif</b>						
6.1.1. temps de travail agents et fourniture des bacs à compost. 6.1.2. animation et communication : à définir. 6.1.3. : temps de travail agents. 6.1.4. à définir						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
6.1.1. Nombre de restaurants participants et poids de déchets composté. 6.1.2. Nombre de sapins broyés et de participants de la commune. 6.1.3. Nombre de projets de compostage collectif et poids de déchets composté. 6.1.4. Création du lieu de démonstration et nombre de personnes sensibilisées.						



<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	limiter les pressions sur les ressources naturelles		
<b>16</b>	<b>Objectif</b>	7	Réduire les consommations d'eau		
	<b>Action</b>	<b>7.1</b>	<b>Mieux gérer la consommation d'eau potable</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Les pressions exercées sur l'eau se sont considérablement accrues ces dernières années. De manière globale, les prélèvements réalisés peuvent être trop importants vis-à-vis de la ressource disponible ; d'autre part, les rejets, notamment liés à l'assainissement, peuvent considérablement affecter les écosystèmes et engendrer des risques sanitaires.</p> <p>L'alimentation en eau potable pour Quetigny provient de champs captant ou de sources qui sont sensibles à la pollution et le traitement des eaux usées est assuré par la nouvelle station de Chevigny. La commune est sensible aux événements pluvieux du fait de son sol argileux et a installé de nombreux bassins de rétention. Afin d'économiser l'eau, les services techniques disposent d'une cuve de 100 m<sup>3</sup> pour récupérer l'eau de pluie depuis 1973.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>7.1.1. Développer les actions déjà existantes des Services Techniques pour économiser l'eau : mulchage, goutte à goutte, choix de plantes sobres en eau pour les espaces verts, urinoirs sans eau à l'école des Cèdres.</p> <p>7.1.2. Mener une réflexion avec les élus auprès des structures compétentes pour permettre d'appliquer à terme une tarification progressive pour l'eau, avec un coût moins élevé sur les premiers mètres-cubes, afin de réduire la consommation d'eau et de réduire les factures des ménages les plus modestes.</p> <p>7.1.3. Impliquer les élus de la commune dans les négociations pour installer des compteurs d'eau individuels dans les logements sociaux, en partenariat avec le bailleur social SCIC Habitat pour réduire à terme la consommation d'eau et les factures des ménages.</p> <p>7.1.4. Mener des actions de sensibilisation sur la ressource en eau en lien avec la fiche de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable.</p>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable, l'appartement pédagogique et la lutte contre la précarité énergétique.</p> <p>Liens avec la fiche de l'Agenda 21 sur le jardinage en ville pour limiter la pollution de l'eau.</p>					
<b>Public visé</b>					
Services techniques, élus, SCIC Habitat, logements sociaux, habitants					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
				La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
<b>X</b>				La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>				La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
				L'épanouissement de tous les êtres humains	
<b>X</b>				Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement				Economiser et préserver la ressource en eau	
Social				Réduire les factures des ménages, mieux connaître sa consommation	
Economie				Réduire les coûts de gestion des infrastructures, réduire la consommation	
Participation				Information des particuliers, éduquer au développement durable	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Actions des services techniques					
Réflexion sur la tarification progressive					
Négocier des compteurs individuels dans l'habitat social					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
1er Adjoint	Développement Durable et Patrimoine		Cabinet du maire	Nicolas Zucchiatti	
<b>Partenaires techniques</b>					
SCIC Habitat					
<b>Coût estimatif</b>					
Temps de travail agents.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
7.1.2. Instaurer un débat sur la tarification progressive. 7.1.3. Négocier une facturation individuelle, nombre de compteurs d'eau individuels installés ou en projet. 7.1.4. Programme d'animations sur le thème de l'eau.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	limiter les pressions sur les ressources naturelles		
<b>17</b>	<b>Objectif</b>	7	Réduire les consommations d'eau		
	<b>Action</b>	<b>7.2</b>	<b>Installer des toilettes sèches</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Les jardins familiaux de Quetigny ont développé une parcelle adaptée pour des personnes handicapées en fauteuil roulant mais ne disposent pas de toilettes accessibles. De plus, les toilettes des jardins familiaux sont fermées pendant l'hiver pour éviter les dégâts du gel, ce qui limite la participation aux activités, notamment des femmes.</p> <p>Les chasses d'eau des toilettes utilisent sans nécessité de l'eau potable qui a été traité et transporté, et qui sera ensuite à nouveau traité et transporté. Cette consommation d'eau est coûteuse, utilise une ressource naturelle précieuse et peut participer à la pollution de l'eau. Les toilettes sèches à compost peuvent dans certains cas être une alternative.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
Accompagner l'association Les jardiniers de Quetigny dans la construction des toilettes sèches à compost, accessible toute l'année et pour tout public.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable, mieux gérer la consommation d'eau potable					
<b>Public visé</b>					
Jardiniers et public des jardins familiaux.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
<b>X</b>					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains
<b>X</b>					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Préservation de la ressource en eau
Social					Accessibilité des toilettes pour tous
Economie					Tester une alternative aux toilettes humides
Participation					Construction par les jardiniers, lieu de démonstration de toilettes sèches
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Installer des toilettes sèches					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint au patrimoine et développement durable		Développement durable et patrimoine		Pôle patrimoine public	Serge Favre
<b>Partenaires techniques</b>					
Les jardiniers de Quetigny					
<b>Coût estimatif</b>					
Accompagnement pour les plans de construction et achat de matériel : à définir.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Réalisation des toilettes. Consommation d'eau du bloc sanitaire avant et après construction.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	B	limiter les pressions sur les ressources naturelles		
<b>18</b>	<b>Objectif</b>	8	Maîtriser et structurer l'étalement urbain		
	<b>Action</b>	<b>8.1</b>	<b>Favoriser une production alimentaire péri-urbaine</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Quetigny est propriétaire de terres agricoles, achetées pour maîtriser son développement, et mène une étude sur le devenir de l'agriculture sur son territoire. Afin de limiter l'étalement urbain et pour participer au développement de filière d'approvisionnement en circuit courts de l'agriculture biologique, la commune pourrait soutenir un projet paysan.					
<b>Descriptif du projet</b>					
8.1.1. Etudier les sols des terres agricoles dont la commune est propriétaire pour savoir s'ils conviennent à une production maraîchère. 8.1.2. Etudier la faisabilité de l'installation et/ou l'extension d'un maraîcher bio sur les terres agricoles de la commune, si possible en lien avec la création d'une AMAP afin de développer la production alimentaire bio sur la commune et de réaffirmer le rôle de production alimentaire des terres agricoles de Quetigny.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur le développement de la consommation de produits bio ou locaux, sur l'écoresponsabilité des services et sur le jardinage en ville. Liens avec les études du Grand Dijon sur l'agriculture périurbaine.					
<b>Public visé</b>					
Agriculteurs					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Préserver des terres agricoles. Développer l'agriculture biologique. Limiter les transports.
Social					Favoriser une filière de proximité.
Economie					Pérenniser l'agriculture périurbaine.
Participation					Impliquer la commune sur un projet paysan.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Etude des sols					
Développer la production alimentaire bio					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
1er Adjoint	Développement Durable et Patrimoine		Pôle ressource réglementaire		Marie-Pierre Lavoillotte
<b>Partenaires techniques</b>					
Chambre d'agriculture, Service d'Ecodéveloppement Agricole et Rural de Bourgogne (SEDARB)					
<b>Coût estimatif</b>					
A définir.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Taux de réalisation de l'étude de sols. Taux de réalisation du projet d'installation d'un agriculteur bio.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques		
<b>19</b>	<b>Objectif</b>	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable		
	<b>Action</b>	<b>9.1</b>	<b>Sensibiliser les particuliers à la sobriété et à l'efficacité énergétique</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Quetigny est une ville nouvelle, dont la construction a été définie avant le choc pétrolier : les bâtiments sont peu isolés alors que l'habitation et les bureaux sont responsables de 20 % des émissions de gaz à effet de serre en Bourgogne. Selon le rapport Négawatt 2011, la sobriété et à l'efficacité énergétique sont les premières actions à mener pour agir sur notre demande en énergie. Pour promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable, il convient en premier de faire un travail de sensibilisation auprès des habitants.					
<b>Descriptif du projet</b>					
9.1.1. Développer une opération de sensibilisation à la sobriété chez les particuliers en participant au <b>concours « familles économes »</b> à l'échelle de l'agglomération dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial du Grand Dijon. Sur une durée de 6 mois, en hiver, des familles regroupées en équipes autour d'un parrain évaluent leur consommation d'énergie et participent aux animations festives.					
9.1.2. Pour sensibiliser les propriétaires à la consommation énergétique des bâtiments, différentes animations mettant en évidence les désordres thermiques des habitations seront réalisées en partenariat avec l'association Bourgogne Energies Renouvelables : <b>Typo-thermo</b> : thermographie complète dans un quartier où les logements sont construits selon la même architecture, <b>Thermo-copro</b> : thermographie d'une copropriété, <b>Balade thermique</b> dans un quartier dont les habitations ont des architectures différentes. Chaque opération est préparée à l'avance pour recueillir des inscriptions. L'animation commence par une présentation en salle des objectifs, suivis d'une thermographie en extérieur, puis d'une restitution en salle pour analyser les images et présenter des solutions possibles d'amélioration énergétique.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec le Plan Climat Energie Territorial et le Programme d'Intérêt Général « reconquête du parc privé ancien » du Grand Dijon. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable, la lutte contre la précarité énergétique, l'appartement écopédagogique.					
<b>Public visé</b>					
Particuliers et propriétaires de maisons individuelles.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Connaitre et réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.
Social					Valoriser les éco-gestes.
Economie					Réduire les charges liées à l'énergie électrique et au chauffage.
Participation					Action de proximité par quartier. Travail en collectif. Eduquer au développement durable.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Mise en place des animations en hiver					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
1 <sup>er</sup> Adjoint	Développement Durable et Patrimoine		Mission Agenda 21		Benoît Kubiak
<b>Partenaires techniques</b>					
Bourgogne Energies Renouvelables, Grand Dijon, Citoyens relais de Quetigny					
<b>Coût estimatif</b>					
9.1.1. à définir. 9.1.2. Prestations de BER dans le cadre d'une convention multi-actions avec cofinancements possible.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
9.1.1. Nombre de familles engagées. 9.1.2. Nombre d'animations par hiver et par quartier.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques		
<b>20</b>	<b>Objectif</b>	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable		
	<b>Action</b>	<b>9.2</b>	<b>Accompagner la réhabilitation d'un bâtiment tertiaire</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Selon le Plan Climat Energie Territorial, 35% des émissions induites sur le territoire Grand Dijon par le bâtiment relève des consommations énergétiques dans le tertiaire. Quetigny dispose sur son territoire d'une des plus grandes zones d'activités économiques de Bourgogne.					
<b>Descriptif du projet</b>					
9.2.1. Organiser une thermographie aérienne sur la zone commerciale de Quetigny pour sensibiliser les propriétaires aux pertes d'énergies. 9.2.2. Utiliser une partie de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour agir sur la zone en lien avec l'action 1.2 « Accompagner l'engagement des travaux de rénovation des bâtiments privés » du Plan Climat Energie du Grand Dijon visant à définir un modèle de réhabilitation énergétique des bâtiments tertiaires.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 Réduire la consommation énergétique dans l'habitat collectif, développer la place des piétons et cyclistes dans la zone commerciale, inciter à la création de Plans de Déplacements Entreprises.					
<b>Public visé</b>					
Propriétaires de bâtiments tertiaires dans la zone commerciale de Quetigny.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Diminuer la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre.
Social					Améliorer les conditions de travail des employés.
Economie					Diminuer les charges des propriétaires. Permettre la définition d'un programme de réhabilitation.
Participation					Opération pilote reproductible. Travail avec les propriétaires de bâtiments tertiaires.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
thermographie aérienne sur la zone commerciale					
définir un modèle de réhabilitation énergétique des bâtiments tertiaires					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
1 <sup>er</sup> Adjoint	Développement Durable et Patrimoine		Mission Agenda 21		Benoît Kubiak
<b>Partenaires techniques</b>					
Grand Dijon, Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or					
<b>Coût estimatif</b>					
9.2.1. à définir. 9.2.2. à définir.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
9.2.1. Taux de réalisation de la thermographie. Type de sensibilisation des propriétaires. 9.2.2. Réhabilitation d'un bâtiment tertiaire. Gain d'efficacité énergétique réalisé. Partenaires engagés. Taux de réalisation de l'action.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques		
<b>21</b>	<b>Objectif</b>	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable		
	<b>Action</b>	<b>9.3</b>	<b>Lutter contre la précarité énergétique.</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>La précarité énergétique constitue une forme de « double peine » : les 20 % de ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches (source ADEME). Chez les foyers les moins informés, la consommation d'eau et d'énergie peut être supérieure à la moyenne entraînant des charges importantes.</p> <p>La ville de Quetigny a développé depuis 2011 un partenariat avec la CAF 21 et SCIC Habitat pour animer un appartement éco-pédagogique afin de sensibiliser le public et les professionnels aux économies d'eau et d'énergie.</p> <p>Le programme national « Habiter mieux » vise à réduire la précarité énergétique des propriétaires occupants.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>9.3.1. Organiser grâce aux réseaux d'acteurs de l'appartement éco-pédagogique un <b>suivi à domicile</b> pour accompagner les locataires afin de les aider à réduire leurs factures d'eau et d'énergie et à améliorer leur autonomie dans la gestion des factures.</p> <p>9.3.2. Valoriser les opérations «<b>Habiter Mieux</b>» en les complétant avec une animation par l'association Bourgogne Energies Renouvelables auprès des propriétaires pour augmenter les objectifs d'économie d'énergie de 25 à 75% et pour faciliter les travaux possibles en auto-réhabilitation. Un travail sera mené en lien avec les services sociaux pour identifier les bénéficiaires potentiels.</p>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'appartement écopédagogique, sur la réduction de la consommation énergétique dans l'habitat collectif, sur la sensibilisation des particuliers à la sobriété énergétique.</p> <p>Liens avec le programme « Habiter mieux » et le Programme d'Intérêt Général « reconquête du parc privé ancien » du Grand Dijon.</p>					
<b>Public visé</b>					
Locataires, propriétaires-occupants.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
<b>X</b>	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
<b>X</b>	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
<b>X</b>	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
<b>X</b>	L'épanouissement de tous les êtres humains				
<b>X</b>	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre
Social					Lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités
Economie					Favoriser les travaux de réhabilitation, réduire les charges, améliorer l'efficacité des projets financés
Participation					Accompagner les locataires, développer l'information auprès des propriétaires
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Suivi à domicile					
Valoriser les opérations «Habiter Mieux»					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Pôle solidarité et action sociale		Direction de la solidarité
<b>Partenaires techniques</b>					
CAF 21, SCIC Habitat, Grand Dijon, Bourgogne Energies Renouvelables					
<b>Coût estimatif</b>					
9.3.1. : à définir. 9.3.2. Prestations de BER dans le cadre d'une convention multi-actions avec cofinancements possible.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
9.3.1. : nombre de familles suivies. Réduction des charges après 1 an. 9.3.2. Nombre d'opérations accompagnées. Gain d'efficacité après travaux.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques	
<b>22</b>	<b>Objectif</b>	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable	
	<b>Action</b>	<b>9.4</b>	<b>Réduire la consommation énergétique dans l'habitat collectif</b>	
<b>Définition de l'action</b>				
<b>Contexte</b>				
<p>A Quetigny, la problématique énergétique concerne plus particulièrement les logements du centre-ville. En effet, certains de ces logements (collectifs ou individuels) construits dans les années 70 avant le choc pétrolier sont vieillissants et par conséquent mal isolés. La consommation énergétique notamment liée au chauffage, est donc accrue pour les habitants.</p> <p>L'habitat collectif du centre-ville de Quetigny a bénéficié dès son origine du travail du coloriste Bernard Lassus qui a défini des couleurs spécifiques pour chaque bâtiment. Ces couleurs ont été mises en œuvre grâce à un matériau, la pâte de verre, qui a donné une image de marque à la ville mais rend difficile la réhabilitation thermique des bâtiments par l'extérieur.</p> <p>La ville dispose par ailleurs d'une chaufferie urbaine qui alimente 3500 équivalents-logements à Quetigny et dont 30% de l'énergie provient du bois. La compétence de gestion du réseau de chaleur a été transférée au Grand Dijon.</p>				
<b>Descriptif du projet</b>				
<p>9.4.1. Réhabilitation par SCIC Habitat d'un bâtiment rue des Huches : ce bâtiment doit permettre de tester les futurs travaux de réhabilitation sur Quetigny, notamment sur l'aspect énergétique.</p> <p>9.4.2. Faciliter la rénovation des bâtiments de Quetigny recouverts de pâte de verre avec un nouveau plan couleur sur la commune permettant les travaux d'isolation par l'extérieur.</p> <p>9.4.3. Travailler avec les services du Grand Dijon pour limiter les pertes du réseau de chaleur dans la ville.</p>				
<b>Liens avec d'autres projets</b>				
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable, à la lutte contre la précarité énergétique, à la sensibilisation des particuliers à la sobriété énergétique et à l'appartement éco-pédagogique.				
<b>Public visé</b>				
Logements sociaux, copropriétés				
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>				
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère			
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources			
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations			
	L'épanouissement de tous les êtres humains			
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables			
<b>Effets positifs attendus</b>				
Environnement				Economie d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre
Social				Amélioration des conditions de logement
Economie				Travaux de réhabilitation des bâtiments de Quetigny
Participation				Information des habitants, faire connaître le plan couleur
<b>Modalités de mise en œuvre</b>				
<b>Calendrier prévisionnel</b>				
	2013	2014	2015	2016-2017
Réhabilitation par SCIC Habitat d'un bâtiment rue des Huches				
Plan couleur				
Suivre l'entretien du réseau de chaleur				
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>				
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe
<b>Référents pour la mairie</b>				
Elu	Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement Durable et Patrimoine		Pôle patrimoine public	Jean-Louis Brun
<b>Partenaires techniques</b>				
SCIC Habitat, Grand Dijon, Dalkia				
<b>Coût estimatif</b>				
Plan couleur : à définir. Limiter les pertes du réseau de chaleur : temps de travail agents et élus.				
<b>Indicateurs de suivi</b>				
9.4.1. : taux de réalisation de l'action et consommation en kWh/m <sup>2</sup> /an. 9.4.2. : mise en place d'un nouveau plan couleur.				
9.4.3. : évolution des pertes du réseau de chaleur.				

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques		
<b>23</b>	<b>Objectif</b>	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable		
	<b>Action</b>	<b>9.5</b>	<b>Promouvoir les énergies renouvelables</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>On observe à Quetigny le développement des installations d'énergies renouvelables chez les particuliers. Ces installations contribuent à diminuer les émissions de gaz à effet de serre mais devraient être faites après avoir réalisé des travaux d'économie d'énergie et réfléchies à la diminution des consommations du ménage.</p> <p>L'Espace Info&gt;Energie note que certaines installations faites sur le département ne sont pas toujours de bonne qualité ou peuvent être mal installées. La commune de Quetigny développe plusieurs programmes permettant de diminuer la consommation d'énergie des ménages.</p> <p>Pour optimiser l'utilisation des énergies renouvelables et éviter les mauvaises installations pouvant contribuer à une mauvaise image des énergies renouvelables, des actions peuvent être menées.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>9.5.1. Pour éviter les mauvaises installations, la ville de Quetigny offrira une aide financière plafonnée et conditionnée à un avis technique de l'Espace Info&gt;Energie aux particuliers en amont de l'installation. Cette aide concerne les travaux d'isolation ou les installations d'énergies renouvelables concernées par le crédit d'impôts.</p> <p>9.5.2. Bourgogne Energies Renouvelables tiendra des permanences sur la commune sur RDV pour répondre aux questions concernant ces sujets et animera des stands durant l'année en lien avec la ville de Quetigny pour faire connaître l'ensemble des actions d'économies d'énergies et de promotion des énergies renouvelables possibles pour les habitants.</p>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur la sensibilisation à la sobriété énergétique, à la lutte contre la précarité énergétique, à l'appartement écopédagogique, à l'éducation au développement durable.</p> <p>Liens avec le Plan Climat Energie Territorial et le Programme d'Intérêt Général « reconquête du parc privé ancien » du Grand Dijon.</p>					
<b>Public visé</b>					
Habitants.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
<b>X</b>	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
<b>X</b>	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
<b>X</b>	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Diminuer la consommation d'énergie, notamment des énergies fossiles, et les émissions de gaz à effet de serre.
Social					Accompagner les habitants dans leurs démarches.
Economie					Améliorer l'efficacité des investissements des habitants, favoriser les travaux d'installations d'énergies renouvelables et d'isolation.
Participation					Développer l'information auprès des particuliers.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Créer une aide financière pour les travaux d'isolation ou les installations d'énergies renouvelables					
Animations de Bourgogne Energies Renouvelables					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Maire	Développement Durable et Patrimoine		Pôle Ressources techniques		Philippe Perez
<b>Partenaires techniques</b>					
Espace Info>Energie, Bourgogne Energies Renouvelables					
<b>Coût estimatif</b>					
9.5.1. et 9.5.2. Prestations de BER dans le cadre d'une convention multi-actions avec cofinancements possible					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
9.5.1. Convention avec l'Espace Info>Energie. Décision du conseil municipal sur le montant annuel de l'aide et des conditions de versement. Nombre de bénéficiaires annuels et type de travaux aidés. 9.5.2. Nombre d'interventions de Bourgogne Energies Renouvelables.					



<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques		
<b>24</b>	<b>Objectif</b>	10	Limiter et raisonner l'usage de la voiture		
	<b>Action</b>	<b>10.1</b>	<b>Faire connaître Quetigny comme « une ville sans ma voiture »</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Le secteur des transports est responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre en Bourgogne. Ce taux a fortement augmenté entre 1990 et 2007 (+ 14%). A cela s'ajoute une raréfaction de la ressource pétrole qui engendre une forte hausse du prix du carburant, et nuit à la mobilité des personnes les plus précaires. Des alternatives à l'usage de la voiture individuelle doivent donc être mises en place afin d'atténuer ces dynamiques.</p> <p>Quetigny a été urbanisé en laissant une grande place aux espaces verts et aux cheminements piétons. C'est aussi une ville peu dense, avec des quartiers proches les uns des autres et un relief relativement plat qui favorise les déplacements à vélo. Malgré cela, les habitants semblent peu utiliser la marche à pied ou le vélo comme mode de transport pour leur déplacement à l'intérieur de la ville.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>10.1.1. Etablir une chrono-carte pour définir les temps de parcours à pied et à vélo sur la commune avec la participation des associations et habitants.</p> <p>10.1.2. Réaliser une cartographie à destination du grand public des cheminements piétons et cyclistes sur la commune.</p> <p>10.1.3. Réaliser un inventaire des équipements, services et aménagements pour l'usage du vélo à l'échelle de la commune.</p> <p>10.1.4. Finaliser les cheminements cyclistes communaux, notamment les liaisons du quartier de Fontaine aux jardins vers le tram et pour relier Quetigny à Chevigny.</p> <p>10.1.5. Installation par le Grand Dijon des parkings sécurisés pour les vélos aux arrêts de tram Grand Marché et Quetigny Centre.</p> <p>10.1.6. Favoriser la mise en place d'un atelier de réparation de vélo à Quetigny par l'association La Bécane à Jules en lien avec SCIC Habitat et le réseau de transport Divia.</p>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<p>Liens avec le Plan de Déplacement Urbains et le Plan Climat Energie Territorial du Grand Dijon.</p> <p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 à l'école sans voiture, Plan de Déplacements Entreprises</p>					
<b>Public visé</b>					
Habitants de Quetigny					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Limiter les émissions de gaz à effet et la pollution atmosphérique ou sonore
Social					Améliorer la qualité de vie, favoriser le lien social
Economie					Diminuer les coûts de transport, optimiser l'utilisation de l'espace public
Participation					Développer la participation, éduquer à l'environnement
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Chrono carte, cartographie des cheminements piétons et cyclistes, inventaire					
Finaliser les cheminements cyclistes communaux					
Installation de parking sécurisé pour le vélo et atelier de réparation vélo					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint au patrimoine et au développement durable		Développement Durable et Patrimoine		Pôle Aménagement du cadre de vie	Benoit Caritey
<b>Partenaires techniques</b>					
Citoyens relais de Quetigny, Grand Dijon, La Bécane à Jules, Divia					
<b>Coût estimatif</b>					
A définir					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
<p>10.1.1. et 10.1.2. Publication de la carte. 10.1.3. Réalisation de l'inventaire. 10.1. 4. Nombre de mètres-linéaires de voie cyclable.</p> <p>10.1.5. Installation de parking sécurisé et estimation de son remplissage. 1.1.6. Mise en place de l'atelier et chiffres de fréquentation.</p>					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques		
<b>25</b>	<b>Objectif</b>	10	Limiter et raisonner l'usage de la voiture		
	<b>Action</b>	<b>10.2</b>	<b>A l'école sans voiture</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Malgré des distances assez courtes entre leur domicile et l'école, les parents amènent majoritairement leurs enfants en voiture. Cela cause des problèmes de circulation, de sécurité et de pollution en ville et aux abords de l'école. Une première tentative de pédibus a été réalisée il y a quelques années en associant l'ensemble des acteurs mais n'a pas été pérennisée. La demande est toujours forte pour réfléchir à un autre mode de transport des enfants pour se rendre à l'école.					
<b>Descriptif du projet</b>					
10.2.1. Mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs des écoles primaires pour aller à l'école sans voiture, en discutant de l'ensemble des solutions possibles : vélobus, pédibus, covoiturage, carriole à cheval, etc.					
10.2.2. Identifier un ou deux sites volontaires pour mettre en place des solutions de transport alternatif à la voiture.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec ScoT, Plan climat et Plan de déplacement urbain du Grand Dijon. Objectif « vivre ensemble » de la municipalité de Quetigny. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable, les Plans de Déplacements Entreprises, Quetigny sans ma voiture.					
<b>Public visé</b>					
Parents et enfants en école primaire, acteurs de l'école primaire (enseignants, personnels, municipalité...)					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
<b>X</b>	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
<b>X</b>	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
<b>X</b>	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Améliorer l'environnement à proximité des écoles. Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
Social					Impliquer les parents à l'école. Se connaître entre acteurs du monde de l'école.
Economie					Diminuer les coûts de transport. Mieux utiliser l'espace public.
Participation					Mener un projet en collaboration. Eduquer à l'environnement.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
réflexion pour aller à l'école sans voiture					
Travail avec 1 ou 2 sites					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à l'action éducative	Action éducative		Action éducative		Bénédicte Lesecq
<b>Partenaires techniques</b>					
Alterre Bourgogne, Education Nationale, Comité d'action éducative de Quetigny					
<b>Coût estimatif</b>					
10.2.1. : temps de travail agents. 10.2.2. à définir					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
10.2.1. Nombre d'établissements participants, nombre d'acteurs impliqués.					
10.2.2. Part modale de la voiture pour le transport des enfants avant et après le projet pour chaque établissement. Nombre de dispositifs alternatifs mis en place, nombre d'enfants les utilisant.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques		
<b>26</b>	<b>Objectif</b>	10	Limiter et raisonner l'usage de la voiture		
	<b>Action</b>	<b>10.3</b>	<b>Inciter à la création de Plans de Déplacements Entreprises</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Quetigny a accueilli le tram en septembre 2012 et dispose maintenant d'un transport en commun nouveau pour la relier à Dijon. Ce transport en commun est très utilisé, les chiffres de fréquentation étant dans la fourchette haute des prévisions. Avec son Agenda 21, la ville souhaite également développer les transports doux, comme le vélo et la marche à pied. Ces aménagements ont pour but de faciliter les déplacements sans la voiture individuelle afin notamment de réduire la consommation d'énergie et de lutter contre le changement climatique ou la pollution de l'air.</p> <p>Pour amplifier l'impact de ces aménagements, Quetigny souhaite promouvoir les Plans de Déplacements Entreprises qui organisent le déplacement des employés.</p> <p>La majorité des emplois de Quetigny sont regroupés sur les zones d'activités de Quetigny. Les déplacements liés au trajet domicile-travail des personnes employées sur les zones d'activités de Quetigny sont responsables d'un trafic important. Certaines personnes n'ont peut-être pas d'autres possibilités de transport que leur voiture ou ne connaissent pas les alternatives disponibles.</p> <p>Plus de 64 % des employés de la mairie de Quetigny habitent sur la commune ou une commune limitrophe reliée par le réseau de transport Divia. Une enquête auprès des agents a été menée par les étudiants de géographie de l'Université de Bourgogne pour connaître leur mode de transport pour venir sur leur lieu de travail.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>10.3.1. Faciliter la réflexion pour un Plan Déplacement Inter-Entreprise auprès des entreprises de Quetigny en lien avec la CCI 21.</p> <p>10.3.2. Etudier la faisabilité d'un Plan de Déplacement Administration pour les employés de la commune, avec la participation des étudiants de géographie de l'Université de Bourgogne.</p>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable, Quetigny sans ma voiture, circulation piétons et vélos dans la zone commerciale et sur l'écoresponsabilité des services.					
<b>Public visé</b>					
Employeurs de la zone commerciale, salariés de la mairie de Quetigny.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Limiter les déplacements en voitures individuelles
Social					Réduire les coûts de déplacements, amélioration des conditions de travail
Economie					Diminution des coûts liés au transport
Participation					Participation des employés à un programme d'écoresponsabilité, changement de comportement
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
PDE Mairie de Quetigny					
PDE Zone commerciale					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement durable et patrimoine		Mission Agenda 21	Benoît Kubiak	
<b>Partenaires techniques</b>					
Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or, Université de Bourgogne					
<b>Coût estimatif</b>					
Temps de travail agents.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Nombre d'employeurs impliqués dans la démarche. Création d'un PDE Mairie et zone commerciale. Nombre d'employés concernés.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	C	Diminuer les consommations énergétiques		
<b>27</b>	<b>Objectif</b>	10	Limiter et raisonner l'usage de la voiture		
	<b>Action</b>	<b>10.4</b>	<b>Développer la place des piétons et des cyclistes dans la zone commerciale</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles dues au transport, doivent être réduites pour limiter le changement climatique.</p> <p>La mise en place du tram a permis à Quetigny d'étoffer son offre de transport en commun. Des cheminements piétons et des aménagements cyclables sont prévus sur la ville mais il semble nécessaire de réfléchir en particulier sur la zone commerciale à la circulation des piétons et des cyclistes. En effet, le tram a permis une augmentation du nombre de personnes arrivant sur la zone en transport en commun, et l'aménagement prévu d'un parking sécurisé pour les vélos à proximité de l'arrêt de tram devrait faciliter la fréquentation des cyclistes sur la zone. Un atelier de réparation de vélo est prévu à Quetigny en complément du garage à vélo sécurisé à l'arrêt de tram et une action de l'Agenda 21 propose de faciliter la mise en place d'un Plan de Déplacement Entreprise sur la zone commerciale.</p> <p>L'extension de la galerie commerciale de Carrefour et les travaux d'aménagement prévus sur le Boulevard du grand marché sont encore d'autres raisons qui doivent permettre de penser plus globalement à l'accessibilité de la zone commerciale pour les personnes sans voiture.</p> <p>A terme, avec l'augmentation du prix de l'énergie, faciliter l'accessibilité des commerces sans avoir recours à la voiture individuelle doit permettre de mieux pérenniser l'activité économique.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
Adapter la circulation à l'intérieur de la zone d'activité économique et entre les commerces pour les piétons et les cyclistes en définissant un plan de circulation et en réalisant les travaux d'aménagement nécessaire.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<p>Liens avec le Plan de Déplacement Urbain et le Plan Climat Energie Territorial du Grand Dijon.</p> <p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 Quetigny sans ma voiture, Plan de Déplacement Entreprise.</p>					
<b>Public visé</b>					
Utilisateurs de la zone commerciale					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Limitier les émissions de gaz à effet de serre, développer les transports doux
Social					Faciliter l'accès à tous aux commerces
Economie					Diminuer le coût des transports, maintenir la fréquentation des commerces
Participation					Associer les professionnels et les associations concernés à la définition du projet
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Définition des objectifs					
Etude					
Réalisation					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement durable et patrimoine		Pôle Aménagement du cadre de vie		Benoit Caritey
<b>Partenaires techniques</b>					
Association de commerçants, association de la galerie commerciale, CCI, Grand Dijon, Quetigny environnement, associations de cyclistes					
<b>Coût estimatif</b>					
A définir					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
<p>Nombre de partenaires impliqués dans la définition du projet. Fréquentation de l'arrêt de tram Grand marché. Fréquentation du garage vélo sécurisé.</p> <p>Part modale des piétons et cyclistes sur la zone. Taux de réalisation de l'étude « déplacements doux » de la zone.</p> <p>Nombre de mètres linéaires de cheminements doux et sécurisés réalisés.</p>					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen			
<b>28</b>	<b>Objectif</b>	11	Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune			
	<b>Action</b>	<b>11.1</b>	<b>Recueillir et transmettre la mémoire des pionniers, constructeurs de Quetigny</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
<p>Quetigny est un village qui a décidé dans les années 1960 de devenir une ville nouvelle mais selon un mode de développement propre pour éviter la construction de grands ensembles selon le slogan « un logement, un emploi, un arbre ». Cet esprit pionnier a permis la construction d'une ville à la campagne, sans grande tour, avec une circulation piétonne à travers de grands espaces verts. La création d'une régie a permis d'avoir un outil unique pour gérer les problèmes financiers et fonciers, le dialogue social et la vie associative ont nourri la réflexion des équipes municipales. La construction au centre de l'espace urbain des habitats collectifs et locatifs recouverts de pâte de vert et bénéficiant d'un plan couleur sont l'un des exemples de la qualité de vie et de la mixité sociale qui a été souhaitée par les pionniers.</p> <p>Cette ville nouvelle, imaginée avant le choc pétrolier, doit maintenant apprendre à vivre au XXIe siècle avec de nouveaux enjeux comme le vieillissement de la population et des bâtiments, la place de la voiture, la mixité sociale... De nouveaux projets, comme l'Agenda 21, la révision du Plan Local d'Urbanisme ou le projet de ville amènent la municipalité et les habitants à se questionner sur leur futur et donc à vouloir mieux connaître leur passé. Pour ce faire, il convient d'interroger en premier lieu celles et ceux qui ont contribué à construire le Quetigny du XXe siècle et d'en analyser l'esprit pionnier pour nourrir les projets de Quetigny au XXIe siècle.</p>						
<b>Descriptif du projet</b>						
Récouter une mémoire orale collective de la construction de la ville. Un collectage de cette mémoire sera réalisé pour être valorisé et analyser cet esprit pionnier alors que la ville démarre son second projet de ville pour s'adapter aux enjeux du XXIème siècle.						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec la révision du PLU et la définition d'un second projet de ville						
<b>Public visé</b>						
Pionniers de Quetigny : élus, habitants, associatifs, techniciens, partenaires...						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement					Mieux connaître le fonctionnement de la ville.	
Social					Participer à la construction de l'histoire de la ville. Valoriser l'esprit pionnier et l'initiative.	
Economie					Améliorer la qualité des projets grâce à la recherche scientifique.	
Participation					Intégrer la mémoire à la construction des futurs projets de la ville. Participer à un programme de recherche.	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Définition du cadre du projet						
Recueil de la mémoire						
Analyse et exploitation des résultats						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	<b>X</b>	Accompagnement		Maîtrise directe	<b>X</b>	
<b>Référents pour la mairie</b>						
Elu		Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la culture		Action culturelle		Direction Générale des Services		Christian François
<b>Partenaires techniques</b>						
Maison du Patrimoine Oral, Université de Bourgogne - Maison des sciences de l'homme						
<b>Coût estimatif</b>						
A définir						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
Liste des personnes interrogées. Rapport d'étude. Outils de communication créés.						

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen			
<b>29</b>	<b>Objectif</b>	11	Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune			
	<b>Action</b>	<b>11.2</b>	<b>Créer un fond d'archives sur le développement de la commune</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
Initiée en 1959, la transformation du village de Quetigny en ville nouvelle a nécessité la création d'outils et la mobilisation de diverses ressources humaines ou techniques. Les documents retraçant cette histoire sont dispersés et ne sont pas répertoriés. Après un demi-siècle de développement urbain, il semble utile de recueillir et d'organiser ces documents pour mieux comprendre l'identité de Quetigny et pour nourrir les projets de développement à venir.						
<b>Descriptif du projet</b>						
Créer un fond d'archives sur la construction de la ville. Différents types de documents existent pour retracer l'histoire de la ville nouvelle de Quetigny. Un groupe de travail sera constitué pour créer un fond d'archives qui tentera de les recenser, de les collecter et de les rassembler pour leur conservation et leur étude.						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur le recueil de la mémoire des pionniers, sur la réalisation d'ouvrage ou d'animation pour valoriser l'identité quétignoise, sur l'organisation de parcours de découverte, sur l'intégration du développement durable dans les documents stratégiques.						
<b>Public visé</b>						
Mairie, acteurs du développement de la ville, habitants						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement					Mieux connaître le fonctionnement de la ville.	
Social					Mieux connaître l'histoire de la ville et son fonctionnement	
Economie					Améliorer la qualité des projets futurs.	
Participation					Intégrer la mémoire à la construction des futurs projets de la ville. Mobiliser les différents acteurs de l'histoire de la ville.	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Créer un groupe de travail						
Collecter et répertorier les archives						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>	
<b>Référents pour la mairie</b>						
Elu	Commission municipale		Service		Pilote	
Adjoint à la culture	Action culturelle		Direction Générale des Services		Christian François	
<b>Partenaires techniques</b>						
Personnes qualifiées de la commune, structures d'urbanisme et d'histoire						
<b>Coût estimatif</b>						
Créer un groupe de travail : temps de travail agents. Collecter et répertorier les archives : à définir.						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
Création du groupe de travail et composition. Création du fond d'archives et contenu.						

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen		
<b>30</b>	<b>Objectif</b>	11	Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune		
	<b>Action</b>	<b>11.3</b>	<b>Organiser des parcours-découvertes de la commune</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Le patrimoine de Quetigny est principalement lié à son histoire récente et se traduit dans son urbanisme et son architecture. L'organisation des quartiers, les différents types d'habitat, la pâte de verre et les couleurs qui couvrent le centre de la ville sont des éléments de son identité. Le patrimoine culturel de Quetigny existe et la ville possède une identité qui lui est propre mais n'est pas mise en avant auprès des habitants et des personnes qui fréquentent son territoire. Il semble nécessaire de valoriser ce patrimoine particulier afin de favoriser le sentiment d'appartenance à la commune et de favoriser l'engagement citoyen des habitants et des acteurs locaux.					
<b>Descriptif du projet</b>					
11.3.1. Organiser des visites du patrimoine architectural de Quetigny pour valoriser l'histoire spécifique de la commune. Une ou des visites commentées seront organisées, par exemple pour les journées du patrimoine, afin de faire redécouvrir l'histoire spécifique de la ville nouvelle de Quetigny. 11.3.2. Organiser différents types de parcours de découverte dans la ville (course d'orientation, course VTT, visite d'étudiants, exposition photo, parcours du parc Henri Detang au Cromois...) pour valoriser la diversité des quartiers de Quetigny et la facilité de déplacement sans voiture à l'intérieur de la ville.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur Quetigny sans ma voiture, Recueillir la mémoire orale, Créer un fond d'archive, Faciliter la réalisation d'ouvrages sur Quetigny, Valoriser et impliquer les associations locales.					
<b>Public visé</b>					
Habitants. Personnes et acteurs fréquentant la ville.					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
<b>X</b>					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Mieux connaître son environnement immédiat.
Social					Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune.
Economie					Développer l'attractivité de la ville en valorisant son image.
Participation					Mobiliser les habitants. Mieux s'approprier la ville.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Organiser des visites du patrimoine architectural					
Organiser différents types de parcours de découverte					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint à la culture		Action culturelle		Direction Générale des Services	Christian François
<b>Partenaires techniques</b>					
Université de Bourgogne, Association Sportive de Quetigny, habitants et associations de Quetigny.					
<b>Coût estimatif</b>					
11.3.1. à définir. 11.3.2. à définir.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
11.3.1. Nombre de visites du patrimoine organisées, nombre de participants. 11.3.2. Nombre et types de parcours de découverte organisés et nombre de participants.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen			
<b>31</b>	<b>Objectif</b>	11	Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune			
	<b>Action</b>	<b>11.4</b>	<b>Faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations pour valoriser l'identité quetignoise</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
L'histoire récente de Quetigny est peu documentée, mis à part le livre de M. Vouillot, ancien maire ( <i>La ville contre les grands ensemble, l'expérience de Quetigny : d'une ville pionnière aux villes durables</i> , édition ADELS, 2007), mais qui n'est plus disponible actuellement et n'a pas été traduit. La commune souhaite faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations pour valoriser l'identité quetignoise en lien avec les actions entreprises par l'Agenda 21 ou pour ses partenaires comme la ville jumelle de Bous en Allemagne.						
<b>Descriptif du projet</b>						
Faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations sur l'histoire et le patrimoine de Quetigny. A partir des différents travaux de collecte ou de valorisation, des travaux d'édition ou d'animation pourront être réalisés pour faire connaître l'histoire et le patrimoine de Quetigny. Exemple d'animation : mise à jour de la fiche wikipedia sur Quetigny avec les habitants et l'animation de l'association COAGUL. Exemple d'ouvrage : œuvre du coloriste Bernard Lassus à Quetigny.						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 Recueillir la mémoire orale, Créer un fond d'archive, Organiser des parcours de découverte, intégrer le développement durable dans les documents d'urbanisme et développer la présence de l'art dans le quotidien.						
<b>Public visé</b>						
Habitants. Acteurs du développement de Quetigny. Tous publics.						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement					Mieux connaître son environnement immédiat.	
Social					Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune.	
Economie					Développer l'attractivité de la ville en valorisant son image.	
Participation					Mobiliser les habitants. Mieux s'approprier la ville.	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>	
<b>Référénts pour la mairie</b>						
Elu		Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la culture		Action culturelle		Direction Générale des Services		Christian François
<b>Partenaires techniques</b>						
Associations de Quetigny, auteurs.						
<b>Coût estimatif</b>						
A définir						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
Nombre et type d'ouvrages édités. Nombre et type d'animations, nombre de participants.						



<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen		
<b>32</b>	<b>Objectif</b>	12	Encourager l'implication des habitants dans des actions collectives		
	<b>Action</b>	<b>12.1</b>	<b>Promouvoir la solidarité internationale et la coopération</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Le développement durable doit permettre d'agir localement en ayant une réflexion globale sur les enjeux, notamment ceux ayant trait à la coopération internationale ou aux différences Nord / Sud. Il y a plus de 20 ans, Quetigny engageait un plan d'action solidaire et économique au bénéfice de la ville malienne de Koulikoro, alors confrontée à une sécheresse chronique. Rejoint par la ville allemande de Bous, ce jumelage témoigne d'une volonté de travailler ensemble à un monde meilleur, plus fraternel et de rapprocher les peuples. Beaucoup d'actions concrètes de solidarité et de développement ont été réalisées afin de répondre aux besoins de la population malienne. Ces actions se poursuivent tout en sensibilisant et associant davantage les populations française, malienne et allemande aux projets des comités. Selon la Charte 2009-2013 élaborée en concertation entre les trois partenaires, la coopération est orientée en priorité dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement économique, de la culture et des rencontres et du développement durable (assainissement). Les activités du Jumelage-Coopération liant les 3 villes se partagent entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des actions de coopération dans les domaines précisés par la Charte.</li> <li>des échanges culturels (voyages-découverte, chantiers-jeunes) et des rencontres amicales entre les trois villes.</li> <li>des rencontres entre les adhérents des Comités de Jumelage de Bous et de Quetigny.</li> <li>des temps forts du Jumelage lors du Forum (dernier week-end de mai), Palabres semaine Culturelle africaine (en Octobre) et le repas de rentrée.</li> <li>des rencontres scolaires avec Bous, et des échanges de correspondance avec Koulikoro.</li> </ul>					
<b>Descriptif du projet</b>					
12.1.1. Dans le cadre du comité de Jumelage Quetigny-Bous-Koulikoro, coopérer avec la municipalité de Koulikoro au Mali pour la mise en place d'un système de gestion des déchets.					
12.1.2. Participer à l'association Bourgogne Coopération et à ses initiatives pour mutualiser les initiatives de coopération et de solidarité internationales.					
12.1.3. Accueillir un Volontaire Ecologique Franco-Allemand pour animer le programme de biodiversité en ville, si possible originaire de la ville jumelle de Bous.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec les fiches de l'Agenda 21 sur le commerce équitable et l'éducation au développement durable.					
<b>Public visé</b>					
Habitants de Koulikoro, associations de solidarité internationale, comité de jumelage					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
				La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
<b>X</b>				La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>				La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
				L'épanouissement de tous les êtres humains	
				Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement				Améliorer la santé, en particulier des enfants, et la qualité de vie à Koulikoro	
Social				Prise en compte des enjeux et impacts internationaux du développement durable et de nos actes	
Economie				Participer à la création d'activités à Koulikoro	
Participation				Travail en réseau avec des pays du Nord et du Sud, mieux se connaître entre habitants du Nord et du Sud	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Mise en place d'un système de gestion des déchets à Koulikoro					
Participer à l'association Bourgogne Coopération					
Accueil d'un Volontaire Ecologique Franco-Allemand					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle action de proximité Comité de Jumelage	Jean-Louis Michel Stéphane Fournier	
<b>Partenaires techniques</b>					
Comité de jumelage, Maison de Rhénanie-Palatinat					
<b>Coût estimatif</b>					
12.1.1. et 12.1.2. : temps de travail agents. 12.1.3. : 4500 € par VEFA.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
12.1.1. Taux de réalisation d'un système de gestion des déchets. 12.1.2. Liste des participations aux initiatives de Bourgogne Coopération.					
12.1.3. Accueil d'un VEFA					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen		
<b>33</b>	<b>Objectif</b>	12	Encourager l'implication des habitants dans des actions collectives		
	<b>Action</b>	12.2	<b>Impliquer les associations sportives dans un programme de développement durable</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
La mairie de Quetigny souhaite mobiliser les associations sportives sur une pratique sportive écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable. Le monde sportif doit être conscient du lien étroit entre la nature et l'exercice physique et s'interroger sur ce que sera la pratique sportive de demain. En effet, au niveau environnement, les activités sportives, sensibles aux pollutions peu compatibles avec une pratique saine et agréable, peuvent elles-mêmes être sources de nuisances telles que bruit, consommations excessives d'énergie, pollutions, encombrements voire désordres lors des compétitions, déchets laissés par les pratiquants et les spectateurs, mais également d'émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements sur les lieux d'entraînements ou de compétitions. Au quotidien, le monde sportif peut donc initier et encourager des dispositions favorisant la prise en compte de l'environnement et du développement durable					
<b>Descriptif du projet</b>					
Rédiger une charte du sport écocitoyen avec l'ensemble des associations sportives de Quetigny, portant par exemple sur la maîtrise de la consommation d'énergies, sur la préservation des ressources naturelles, sur la gestion des déchets, sur les achats et sur la communication éco-responsable.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec les fiches de l'agenda 21 sur l'éducation à l'environnement et l'écoresponsabilité des services. Liens avec les initiatives de l'Office Municipal des Sports de Dijon et du Comité National Olympique et Sportif.					
<b>Public visé</b>					
Associations sportives de Quetigny, services municipaux					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					limiter l'impact des activités sportives sur la nature et l'utilisation des ressources naturelles
Social					Partager les enjeux du développement durable
Economie					Intégrer du développement durable dans les achats des associations, optimiser l'utilisation des équipements sportifs
Participation					Eduquer au développement durable, développer un projet en partenariat
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Impliquer les associations sportives					
Suivi de la charte					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint au sport	Sport Vie associative		Pôle action de proximité		Christophe Hlasny
<b>Partenaires techniques</b>					
Les associations sportives de Quetigny, CROS Bourgogne					
<b>Coût estimatif</b>					
Temps de travail agents.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Evaluation annuelle de la charte lors d'un Comité Consultatif d'Animation.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen			
<b>34</b>	<b>Objectif</b>	12	Encourager l'implication des habitants dans des actions collectives			
	<b>Action</b>	<b>12.3</b>	<b>Valoriser et impliquer les associations locales</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
<p>Il semble que le repli individualiste constaté au sein de la société française ait pour conséquence une désaffection des citoyens vis-à-vis des actions collectives. Or, que ce soit au niveau local (cohésion sociale, solidarité, ...) ou planétaire (réchauffement climatique, relations Nord/ Sud), le rôle du citoyen est décisif. Ainsi, la prise en compte de l'intérêt général par l'habitant apparaît décisive dans la prise en compte du développement durable.</p> <p>A Quetigny, les acteurs associatifs se plaignent du manque de renouvellement de leurs membres (plus particulièrement concernant les bénévoles permanents). Ce phénomène n'est pas local mais pose davantage question à Quetigny où le réseau associatif est particulièrement riche, mais repose essentiellement sur les habitants arrivés dans les années 70.</p> <p>Au vu des actions menées par les acteurs associatifs du territoire, il semble essentiel d'encourager les Quetignois à s'engager dans ces structures. Par ailleurs, d'autres formes d'investissements correspondant davantage aux modes d'implication des jeunes sont sans doute à rechercher.</p>						
<b>Descriptif du projet</b>						
<p>12.3.1 Maintenir le lien entre la Mairie et les associations avec la délégation à la vie associative et la mission « vie associative » du pôle « actions de proximité ».</p> <p>12.3.2. Maintenir les manifestations inter-associatives pour renforcer le lien social et la mixité : carnaval, forum inter-association, fête des sapins, journée de rentrée, fête de la musique et fête du 13 juillet, etc.</p> <p>12.3.3. Evaluer l'efficacité de la Charte ville-association de 2009 qui a pour objectif de dynamiser la vie démocratique et le dialogue civique en vue d'une participation accrue des habitants de Quetigny.</p> <p>12.3.4. Faciliter l'action citoyenne avec un appel à projet annuel dans le cadre du programme « vivre ensemble » pour des actions inter-associatives.</p>						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
<b>Public visé</b>						
Associations						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
<b>X</b>					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
<b>X</b>					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement						
Social					Développer les actions collectives via les associations	
Economie						
Participation					Faciliter l'action des associations dans la vie publique	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
			2013	2014	2015	2016-2017
Evaluer l'efficacité de la Charte ville-association						
Maintenir le lien entre la Mairie et les associations et les manifestations inter-associatives						
Appel à projet annuel dans le cadre du programme « vivre ensemble »						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>	
<b>Référents pour la mairie</b>						
Elu	Commission municipale		Service		Pilote	
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle action de proximité		Jean-Louis Michel	
<b>Partenaires techniques</b>						
Associations de Quetigny						
<b>Coût estimatif</b>						
12.3.4. : à définir. 12.3.3. Temps de travail agents. 12.3.2. : à définir. 12.3.1. à définir.						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
12.3.4. Liste des actions soutenues. 12.3.3. Bilan de l'évaluation de la charte. 12.3.2. Listes des événements inter-associatifs et nombre de participants.						

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen		
<b>35</b>	<b>Objectif</b>	12	Encourager l'implication des habitants dans des actions collectives		
	<b>Action</b>	<b>12.4</b>	<b>Développer des actions communes avec la démarche de développement durable du collège Jean Rostand</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Le collège Jean Rostand à Quetigny a participé au programme Ecosffere pour une démarche de développement durable dans les structures éducatives en Bourgogne d'Alterre Bourgogne, l'Agence régionale de l'environnement. Plusieurs actions d'écoresponsabilité ont été mises en place comme l'achat de produits d'entretien écolabélisés ou l'introduction de produits bio dans les menus. C'est une démarche pilote à l'échelle de la commune de Quetigny. La mairie de Quetigny souhaite promouvoir les initiatives de développement durable et s'engager elle aussi dans un programme d'écoresponsabilité.					
<b>Descriptif du projet</b>					
12.5. Soutenir la démarche du collège Jean Rostand de Quetigny en jumelant les deux démarches de développement durable de la commune et du collège. 12.6. Développer des actions communes et des échanges d'expériences entre l'Agenda 21 de la commune et le collège.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec la fiche de l'Agenda 21 sur l'écoresponsabilité des services.					
<b>Public visé</b>					
Collège, mairie					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Prise en compte de l'environnement dans la gestion quotidienne
Social					Amélioration des conditions de travail
Economie					Meilleure gestion des coûts environnementaux, anticipation de la réglementation
Participation					Valorisation du travail des agents et de l'exemplarité
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Développer des actions communes					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Conseiller municipal délégué à l'Agenda 21		Développement Durable et Patrimoine		Mission Agenda 21	Benoit Kubiak
<b>Partenaires techniques</b>					
Collège Jean Rostand					
<b>Coût estimatif</b>					
Temps de travail agents					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Nombre d'actions communes mise en œuvre.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen		
<b>36</b>	<b>Objectif</b>	13	Responsabiliser le consommateur		
	<b>Action</b>	<b>13.1</b>	<b>Eduquer à l'environnement et au développement durable</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Le développement durable demande une modification profonde de nos comportements ce qui nécessite un accompagnement individuel ou collectif, pour les particuliers comme pour les professionnels, et ce quel que soit l'âge des personnes.</p> <p>Plusieurs initiatives ont déjà lieu sur Quetigny, mais ne sont pas coordonnées au sein d'une thématique d'éducation à l'environnement et au développement durable. La mise en place d'un Agenda 21, en lien avec de nombreux partenaires, demande de construire une meilleure connaissance des enjeux du développement durable et des différentes manières d'y répondre pour agir ensemble. La diversité des acteurs engagés dans l'Agenda 21 nécessite aussi d'avoir à la fois des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable qui touchent à la formation, à l'animation et à la sensibilisation.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
<p>13.1.1. Développer un programme d'animations pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, pour tous publics (notamment employés municipaux, adultes, seniors...), par exemple dans les domaines de l'énergie, la biodiversité, la gestion des déchets, la solidarité, l'alimentation ou la santé avec les associations, l'appartement éco-pédagogique, le centre de loisirs, la ludothèque et les écoles. Les animations seront notamment complémentaires des actions de l'Agenda 21. Un programme annuel sera proposé et évalué en lien avec les services de la ville et les acteurs de la commune.</p> <p>13.1.2. Organiser une journée de « nettoyage de printemps » en commun avec les autres communes du Grand Dijon.</p> <p>13.1.3. Faire connaître les actions d'éducation au développement durable à destination des enfants proposées par Latitude 21, la maison de l'environnement et de l'architecture du Grand Dijon, et accueillir des expositions.</p>					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
<p>Liens avec les projets de Latitude 21 du Grand Dijon et le Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement d'Alterre Bourgogne.</p> <p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 des axes B, C, D et E.</p>					
<b>Public visé</b>					
Tous publics					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Améliorer les connaissances des enjeux du développement durable
Social					Prendre en compte la diversité des enjeux pour mieux répondre à la demande, se former
Economie					Anticiper les changements et optimiser les gestions de projets
Participation					Apprendre, donner envie d'agir ensemble
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Développer un programme d'animations					
Organiser une journée de « nettoyage de printemps »					
Faire connaître les actions à destination des enfants proposées par Latitude 21					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjointe à l'action éducative	Action éducative		Pôle action éducative	Bénédicte Lesecq	
<b>Partenaires techniques</b>					
Alterre Bourgogne, Grand Dijon, Latitude 21					
<b>Coût estimatif</b>					
13.1.1. à définir. 13.1.2. Temps de travail agents. 13.1.3. Temps de travail agents.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
13.1.1. Nombre d'actions proposées. Nombre de participants. Thèmes abordés et lien avec l'Agenda 21. Liste des acteurs participants.					
13.1.2. Organisation de la journée et nombre de participants. 13.1.3. Nombre d'expositions sur Quetigny, nombre d'écoles participantes.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen		
<b>37</b>	<b>Objectif</b>	13	Responsabiliser le consommateur		
	<b>Action</b>	<b>13.2</b>	<b>Développer l'activité de l'appartement éco-pédagogique de Quetigny</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
L'ambition de l'appartement éco-pédagogique de Quetigny est de fournir une information la plus complète possible au visiteur en lui démontrant concrètement comment il peut lui-même maîtriser en partie ses dépenses d'énergie et d'eau. En partenariat avec la CAF 21 et SCIC Habitat, le projet est ouvert à l'ensemble de la population de Quetigny et de la Côte-d'Or. La durée du projet est limitée à la pérennité du bâtiment qui l'accueille.					
<b>Descriptif du projet</b>					
13.2.1. Participer au pilotage et à l'animation de l'appartement éco-pédagogique de Quetigny. 13.2.2. Développer un programme d'animation annuel sur les thèmes eau-énergies mais aussi déchets (tri et prévention) et alimentation (bio et local) avec l'appartement éco-pédagogique.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec les fiches de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable, sur la lutte contre la précarité énergétique. Lien avec le Programme d'Intérêt Général « reconquête du parc privé ancien » du Grand Dijon.					
<b>Public visé</b>					
Habitants de Quetigny, associations, professionnels du secteur social					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
<b>X</b>	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
<b>X</b>	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
<b>X</b>	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement					Diminuer la consommation d'eau et d'énergie
Social					
Economie					Réduire les charges des particuliers
Participation					Education au développement durable
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Animation de l'appartement éco-pédagogique					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	<b>X</b>	Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	<b>X</b>
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Pôle solidarité et action sociale		Direction de la solidarité
<b>Partenaires techniques</b>					
CCAS Quetigny, Caisse d'allocations familiales de Côte-d'Or, SCIC Habitat, Grand Dijon, Département de la Côte-d'Or, Centre Social et Culturel Léo Lagrange, Secours Catholique, Secours Populaire					
<b>Coût estimatif</b>					
13.2.1. Temps de travail agents. 13.2.2. à définir.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Nombre d'animations. Nombre de visiteurs répartis par groupe. Nombre d'actions en partenariat. Bilan d'activité annuel.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen		
<b>38</b>	<b>Objectif</b>	13	Responsabiliser le consommateur		
	<b>Action</b>	<b>13.3</b>	<b>Développer la consommation de produits bio ou locaux</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Notre mode de consommation a un impact direct sur l'environnement et l'économie. En fonction de nos achats nous pouvons favoriser une agriculture locale ou biologique et participer à leur développement économique. Les achats de produits bio augmentent et il semble que les AMAP doivent faire face à des listes d'attente. A Quetigny, la Maison Familiale et Rurale organise chaque année un marché bio qui attire un public nombreux et un maraicher bio est installé et pratique la vente directe.					
<b>Descriptif du projet</b>					
13.3.1. Faciliter la création ou le développement d'Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ou de vente de paniers bio en développant l'information et en facilitant la mise en relation des producteurs et des consommateurs.					
13.3.2. Augmenter la fréquence des marchés bio sur la commune, par exemple en créant un marché bio sur la place centrale.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur le commerce équitable, sur le développement de l'agriculture périurbaine et l'éducation au développement durable.					
<b>Public visé</b>					
Producteurs bio, habitants de Quetigny					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
				La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
<b>X</b>				La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
				La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
				L'épanouissement de tous les êtres humains	
<b>X</b>				Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement				Participer au développement d'une agriculture biologique ou locale	
Social				Développer une consommation citoyenne	
Economie				Développer la vente de produits bio	
Participation				Impliquer les consommateurs avec les producteurs	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Augmenter la fréquence des marchés bio					
Faciliter la création ou le développement d'AMAP					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement		Accompagnement	<b>X</b>	Maîtrise directe	
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint à la vie associative		Sport et vie associative		Pôle action de proximité	Jean-Louis Michel
<b>Partenaires techniques</b>					
Maison Familiale et Rurale de Quetigny, Croix rouge – Pré vert, Ferme bio de la Noge					
<b>Coût estimatif</b>					
A définir					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
13.3.1. Nombre d'inscrits dans les AMAP sur Quetigny, nombre de paniers livrés par an, nombre de personnes en liste d'attente pour un panier ou une AMAP.					
13.3.2. Nombre de marchés bio organisés chaque année. Nombre d'agriculteurs bio présents.					

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen		
<b>39</b>	<b>Objectif</b>	13	Responsabiliser le consommateur		
	<b>Action</b>	<b>13.4</b>	<b>Promouvoir le commerce équitable</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
Les consommateurs, par les choix qu'ils réalisent, ont le pouvoir d'influer largement en faveur d'un développement économique durable. Par exemple, le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.					
<b>Descriptif du projet</b>					
13.4.1. Engager la commune dans une démarche de commerce équitable : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les achats de la mairie, connaître les produits disponibles, étudier une augmentation de la part des produits issus du commerce équitable dans les achats</li> <li>• Développer la sensibilisation par des animations pour différents publics</li> <li>• Promouvoir le commerce équitable : stand associatif à la mairie, dans les manifestations sur la commune, articles dans les publications communales...</li> </ul> 13.4.2. Animer un groupe de travail Commerce Equitable à l'échelle de la commune avec l'ensemble des acteurs. 13.4.3. Obtenir le label international "territoire de commerce équitable".					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Lien avec les fiches de l'agenda 21 sur la solidarité internationale, l'éducation au développement durable, l'écoresponsabilité des services, développer la consommation de produits bio ou locaux. Lien avec le groupe de travail « commerce équitable » piloté par le Grand Dijon.					
<b>Public visé</b>					
Habitants, associations, entreprises, services municipaux					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement				Améliorer les conditions environnementales de production, réduire l'empreinte écologique de la commune	
Social				Améliorer les conditions de vie des producteurs et de leur famille	
Economie				Participer à des échanges commerciaux équitables, faire un choix politique pour les dépenses publiques	
Participation				Développer des partenariats locaux, éduquer à l'environnement	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
	2013	2014	2015	2016-2017	
Engager la commune dans une démarche de commerce équitable					
Animer un groupe de travail à l'échelle de la commune					
Obtenir le label international "territoire de commerce équitable"					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle action de proximité	Jean-Louis Michel	
<b>Partenaires techniques</b>					
Grand Dijon, associations de commerce équitable					
<b>Coût estimatif</b>					
13.4.1. : à définir. 13.4.2. et 13.4.3. : temps de travail agents.					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
13.4.1. Part des achats de la commune pour des produits labellisés commerce équitable. Nombre d'actions de sensibilisation et publics participants. 13.4.2. Existence et composition d'un groupe de travail communal. 13.4.3. Obtention du label.					



<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	D	Favoriser l'engagement citoyen	
<b>40</b>	<b>Objectif</b>	14	Développer le lien entre les habitants et l'action publique	
	<b>Action</b>	<b>14.1</b>	<b>Dynamiser la démocratie locale</b>	
<b>Définition de l'action</b>				
<b>Contexte</b>				
<p>Depuis les années 70, l'abstention progresse très régulièrement en France. Ce phénomène a amené les observateurs à parler d'une crise de la démocratie représentative. Autrement dit, la légitimité des élus, en tant que représentants des citoyens, pourrait être remise en cause face à la faible part de la population à l'origine de leur élection. L'idée d'une démocratie participative est alors peu à peu apparue, afin de permettre aux citoyens de s'exprimer au-delà des urnes et participer plus activement à l'action publique locale.</p> <p>Ainsi la Ville de Quetigny a mis en place un certain nombre de dispositifs participatifs (réunions publiques, citoyens relais, commissions « menus », comités consultatifs...) ayant vocation à favoriser la participation des citoyens à l'action publique locale. Si la mobilisation obtenue reste relativement faible, ce type de sollicitations est sans doute à développer en complément du soutien au réseau associatif afin de favoriser l'engagement de chacun.</p>				
<b>Descriptif du projet</b>				
<p>14.1.1. Rappeler les démarches de démocratie locale existantes telles que les Comités consultatifs animation, solidarité ou action éducative, l'Association des jeunes citoyens, les Citoyens Relais ou le Conseil local jeunes du Centre Social et Culturel Léo Lagrange.</p> <p>14.1.2. Faire un état des lieux sur les démarches de participation et de consultation de la mairie avec les associations et habitants de Quetigny.</p> <p>14.1.3. Développer une réflexion pour une plus grande participation des enfants ou des jeunes à la vie publique de la commune.</p>				
<b>Liens avec d'autres projets</b>				
<p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 : Valoriser et impliquer les associations locales, développer un programme d'écoresponsabilité.</p> <p>Lien avec le programme « vivre ensemble » de la mairie.</p>				
<b>Public visé</b>				
Associations et habitants, enfants et jeunes				
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>				
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère			
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources			
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations			
X	L'épanouissement de tous les êtres humains			
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables			
<b>Effets positifs attendus</b>				
Environnement				
Social				Faciliter le lien social
Economie				
Participation				Participation des habitants à la vie publique, développer la concertation
<b>Modalités de mise en œuvre</b>				
<b>Calendrier prévisionnel</b>				
	2013	2014	2015	2016-2017
Rappeler les démarches de démocratie locale existantes				
Etat des lieux sur les démarches de participation et de consultation				
Réflexion pour une plus grande participation des enfants ou des jeunes				
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>				
Financement		Accompagnement		Maîtrise directe
				X
<b>Référents pour la mairie</b>				
Elu	Commission municipale		Service	Pilote
Maire	Bureau		Cabinet	Nicolas Zucchiatti
<b>Partenaires techniques</b>				
Comités consultatifs animation, solidarité et action éducative, l'Association des jeunes citoyens, les Citoyens Relais, Conseil local jeunes du Centre Social et Culturel Léo Lagrange				
<b>Coût estimatif</b>				
Temps de travail agent.				
<b>Indicateurs de suivi</b>				
14.1.1. Nombre d'actions de communication menées. 14.1.2 Taux de réalisation et bilan de l'état des lieux. 14.1.3. Création d'un groupe de réflexion et bilan.				



<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	E	Une commune durable			
<b>42</b>	<b>Objectif</b>	15	Favoriser un développement durable à Quetigny			
	<b>Action</b>	<b>15.1</b>	<b>Intégrer le développement durable dans les documents stratégiques de la commune</b>			
<b>Définition de l'action</b>						
<b>Contexte</b>						
La ville nouvelle de Quetigny a été construite à partir de 1959 dans le but de contrôler son développement afin d'en faire une ville à la campagne, illustrée par le slogan « un logement, un emploi, un arbre ». Imaginée avant le choc pétrolier, la ville doit maintenant s'adapter aux enjeux du XXIème siècle. L'Agenda 21 initié fin 2009 fait suite à d'autres projets (révision du Plan Local d'Urbanisme 2003-2005, Programme de Rénovation Urbaine 2005-2009). Les ateliers participatifs menés en 2010 et 2011 ont proposé plusieurs actions et réflexions dont l'ampleur ou l'application semblent plus adaptées au cadre du PLU ou même à un nouveau projet de ville. Le choix a été fait d'utiliser l'Agenda 21 comme un outil de réflexion global pour intégrer le développement durable dans le fonctionnement de la ville et de préciser au sein du présent plan d'action une série de réalisations concentrées sur une période brève de 2013 à 2017.						
<b>Descriptif du projet</b>						
15.1.1. Intégrer les réflexions qui ont eu lieu lors de la préparation de l'Agenda 21 pour la définition du nouveau projet de ville et la révision du Plan Local d'Urbanisme. 15.1.2. Animer des ateliers et des conférences en faisant intervenir des associations et des professionnels pour nourrir le projet de ville auprès des élus ou de la population.						
<b>Liens avec d'autres projets</b>						
Liens avec la révision du PLU et le second projet de ville. Liens avec le SCoT du dijonnais. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur la présence de l'art dans le quotidien, sur l'éducation au développement durable et sur le recueil de la mémoire des pionniers.						
<b>Public visé</b>						
Elus, associations, entreprises, habitants de Quetigny.						
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>						
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
X	L'épanouissement de tous les êtres humains					
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
<b>Effets positifs attendus</b>						
Environnement						Prise en compte des enjeux de protection de l'environnement
Social						Développer la mixité sociale et intergénérationnelle, réduire les inégalités
Economie						Maintenir l'attractivité et l'emploi à Quetigny, prévenir l'impact du coût de l'énergie
Participation						Développer la formation et l'intégration des acteurs locaux dans la définition des projets
<b>Modalités de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
		2013	2014	2015	2016-2017	
Intégration du développement durable et animations						
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>						
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X	
<b>Référents pour la mairie</b>						
Elu	Commission municipale		Service		Pilote	
Maire	Bureau municipal		Direction Générale des Services		Christian François	
<b>Partenaires techniques</b>						
Services de l'Etat, Département, Région, Grand Dijon, Alterre Bourgogne, Université de Bourgogne, SCIC Habitat Associations, entreprises et habitants de Quetigny						
<b>Coût estimatif</b>						
A définir						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
15.1.1. Contenu du PADD du PLU. 15.1.2. Nombre et thèmes des animations, types et nombre de participants.						

<b>FICHE</b>	<b>Axe</b>	E	Une commune durable		
<b>43</b>	<b>Objectif</b>	16	Vers une mairie exemplaire		
	<b>Action</b>	<b>16.1</b>	<b>Adopter et animer un programme d'éco-responsabilité</b>		
<b>Définition de l'action</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>Le principe d'éco-responsabilité s'inscrit dans une approche globale de prise en compte des enjeux du développement durable avec l'Agenda 21. Les administrations sont les premières à devoir assumer plusieurs responsabilités : une responsabilité environnementale, une responsabilité sociale et une responsabilité économique. Il s'agit, non seulement de préserver l'environnement, mais également de contribuer à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la réalisation d'économies budgétaires. Il s'agit également de convaincre les personnels des collectivités de la nécessité d'adopter d'autres comportements au quotidien.</p> <p>Afin qu'une véritable dynamique puisse désormais s'engager sur l'ensemble de la commune, la mairie doit montrer l'exemple et intégrer les enjeux du développement durable dans ses politiques publiques mais aussi dans son fonctionnement quotidien. A cet égard, il convient notamment que les administrations limitent les impacts sur l'environnement de leurs activités, évoluent vers d'autres modes de consommation, et réduisent les gaspillages de toute nature.</p> <p>Des actions sont déjà mises en place par les services depuis plusieurs années, d'autres ont été identifiées lors de la préparation de l'agenda 21. Il a semblé nécessaire de proposer une réflexion globale sur ce thème fin d'élaborer un programme cohérent d'écoresponsabilité en interne.</p>					
<b>Descriptif du projet</b>					
16.1.1. Développer l'exemplarité de la mairie en matière d'intégration du développement durable.					
16.1.2. Engager les agents et les élus dans une démarche de développement durable interne avec la définition d'un programme d'écoresponsabilité pour réduire l'impact des services sur l'environnement et le climat, optimiser les dépenses et améliorer les conditions de travail.					
<b>Liens avec d'autres projets</b>					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 sur le plan de déplacement entreprise, l'éducation au développement durable, le compostage, le commerce équitable, l'information des habitants sur les activités municipales, réduire la pollution lumineuse.					
<b>Public visé</b>					
Services municipaux					
<b>Liens avec les finalités du développement durable</b>					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
<b>Effets positifs attendus</b>					
Environnement				limiter l'impact environnemental des services	
Social				Développer une meilleure prise en compte des inégalités, améliorer les conditions de travail	
Economie				Développer l'efficacité et prévoir l'impact des nouveaux enjeux de développement durable	
Participation				Responsabiliser les agents, développer des relais écoresponsables au sein des services	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>					
<b>Calendrier prévisionnel</b>					
		2013	2014	2015	2016-2017
Définition d'un programme					
Mise en place du programme					
<b>Niveau de maîtrise par la ville</b>					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
<b>Référents pour la mairie</b>					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Conseiller municipal délégué à l'Agenda 21		Développement Durable et Patrimoine		Direction Générale des Services	Christian François
<b>Partenaires techniques</b>					
Centre national de la fonction publique territoriale					
<b>Coût estimatif</b>					
16.1.2. Accueil stagiaire pour l'accompagnement : 1500 €. Mise en place des premières actions : 2000 €					
<b>Indicateurs de suivi</b>					
Définition d'un plan d'action. Nombre de formations pour les agents. Listes des actions mises en place. Création d'un tableau de suivi interne.					